

Avis de convocation

136^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 8 février 2023**, de 13 h à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 01	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022;	13 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 10	Information	30 min	-
6.	Plan stratégique;	13 h 40	Discussion	30 min	-Tableau synoptique
7.	Plan d'organisation administrative;	14 h 10	Adoption	10 min	-Plan
8.	Prévisions budgétaires 2023-2024;	14 h 20	Adoption	15 min	-État de situation -Résolution
9.	Rapport des présidents de comité : 9.1 Comité des ressources humaines; 9.2 Comité d'audit; 9.3 Comité de gouvernance et d'éthique;	14 h 35	Information	15 min	-
10.	Ordre du jour de consentement : 10.1 Contrat de service de plus de 500 k\$;	14 h 50	Adoption	0 min	-État de situation -Résolution

11.	Dépôt de documents : 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Comptes rendus des comités du conseil; 11.3 Plan de travail du CRH; 11.4 Mémoire - Projet de loi 3;	14 h 50	Information	0 min	-État de situation -Annexe -CAUDIT -CRH -CGE -Plan de travail -Mémoire
12.	Prochaine séance ordinaire – 22 mars 2023;	14 h 50	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général;	14 h 50	Discussion		
14.	Levée de la séance.	16 h	Adoption	0 min	

2023-02-06

Approuvé

**PROCÈS-VERBAL DE LA
136^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 8 février 2023, à 13 h**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit (à partir de 14h)
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Se sont excusés :

- M. Lonozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invité : M. Claude Bernier

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 01.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. M. Denis Chênevert déclare des liens d'affaires avec la firme Léger Marketing Inc. par l'entremise de son président, M. Jean-Marc Léger. Étant donné qu'aucune décision n'est attendue de la part des membres du conseil d'administration à l'égard du contrat de service présenté au point 11.1 avec la Firme Léger Marketing Inc., le président remercie M. Chênevert de cette déclaration et conclut qu'il n'y a pas d'action spécifique à prendre.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 février 2023 et en ont pris connaissance. Le président précise que le huis clos de fin de séance comprendra un échange avec le directeur national de santé publique (DNSP) dans le contexte de la transformation à venir du réseau de la santé.

RÉSOLUTION 2023-02-08/01 **Ordre du jour**

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 8 février 2023 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2022

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022.

RÉSOLUTION 2023-02-08/02 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022**

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée par M. Denis Chênevert, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2022 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait un rapport aux membres du conseil des travaux des dernières semaines dans l'organisation. Il est, entre autres, question du climat de travail, des travaux ayant mené à la révision du Plan d'organisation administrative (POA) qui sera soumis pour adoption aux membres au point 7 de l'ordre du jour, et d'autres dossiers prioritaires dont le plan stratégique et le dépôt d'un mémoire en commission parlementaire déposé au point 11.4.

Les membres ont ensuite l'occasion de le questionner et de recevoir des précisions sur ces éléments.

6. PLAN STRATÉGIQUE

Les membres ont reçu copie du tableau synoptique de la planification stratégique 2023-2027 en élaboration. La secrétaire générale en fait la présentation et précise que la prochaine étape sera de réaliser des consultations internes sur des thématiques identifiées afin de débiter la production d'un plan d'action et de préciser les indicateurs et cibles de résultats attendus pour chacun des objectifs stratégiques identifiés.

À la suite des discussions, les membres suggèrent de revoir l'énoncé de la vision ainsi que le libellé de l'objectif 2.2.1. Ces commentaires seront pris en considération dans la suite des travaux.

7. PLAN D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

M^{me} Monique Benoit se joint à la séance.

Les membres ont reçu copie du plan d'organisation administrative mis à jour à la suite de la révision de la structure de gouvernance de l'Institut. Le PDG rappelle que l'objectif de ces travaux consistait à renforcer et à préciser les rôles du Secrétariat général et de la Vice-présidence aux affaires scientifiques. D'autres modifications ont été apportées concernant les mécanismes de gouvernance et leur fréquence.

RÉSOLUTION 2023-02-08/03 **Plan d'organisation administrative**

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, le plan d'organisation administrative révisé en date du 8 février 2023 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023-2024

M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative, se joint à la séance. Les membres ont reçu un état de situation et une copie de la résolution à approuver.

M. Bernier explique que le Conseil du trésor demande de fournir des prévisions budgétaires pour l'exercice 2023-2024 et pour les quatre années subséquentes, adoptées par le conseil d'administration avant le début de la prochaine année financière. Un budget détaillé sera présenté au conseil pour adoption en mai prochain une fois les orientations gouvernementales et ministérielles reçues.

Les paramètres ayant servi à l'élaboration du budget préliminaire 2023-2024 sont une indexation salariale de 3 % et autres dépenses de 3,7 % ainsi que le maintien du niveau d'activité de la dernière année. Le budget préliminaire 2023-2024 présente des revenus de 103,6 M\$, une hausse de 3,9 % et des dépenses de 106,1M\$. Le déficit de 2,5 M\$ sera comblé par des excédents affectés.

Pour ce qui est des projections financières sur une période de quatre ans (2023-2024 à 2027-2028), elles prévoient des indexations salariales variant de 1,5 % à 3 % par année selon les paramètres fournis par le Conseil du trésor ainsi que des indexations des autres dépenses allant de 2 % à 3,7 % par année. Elles prévoient également le maintien du même niveau d'activité.

Le président du conseil invite les membres à poser leurs questions à M. Claude Bernier et les membres se déclarent satisfaits des informations reçues.

Avant de passer au vote sur la résolution, M. Luc Boileau informe les membres qu'il souhaite s'abstenir considérant la fonction ministérielle qu'il occupe.

RÉSOLUTION 2023-02-08/04

Adoption du budget préliminaire 2023-2024 de l'Institut national de santé publique du Québec ainsi que des prévisions budgétaires pour les cinq prochains exercices

ATTENDU que le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2023-2024.

ATTENDU que le processus budgétaire prévoit un dépôt du budget final détaillé 2023-2024 au conseil d'administration du 3 mai 2023. Le dépôt du budget final en mai permet de tenir compte de l'avancement des projets et des orientations ministérielles.

ATTENDU qu'il est préférable pour une saine gestion d'avoir un budget autorisé avant le début de l'exercice 2023-2024.

ATTENDU que le Conseil du trésor demande aux organisations qu'à compter de l'exercice 2022-2023 de faire autoriser les prévisions budgétaires sur 5 ans par le conseil d'administration.

ATTENDU que le budget préliminaire 2023-2024 prévoit l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 103,622 M\$ et des charges équivalentes.

ATTENDU que le budget préliminaire 2023-2024 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$ répartis comme suit :

	Montant
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,800 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	1,700 M\$
Total	2,500 M\$

ATTENDU que le déficit anticipé est de 2,500 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés.

ATTENDU que les prévisions budgétaires pour la période 2023-2024 à 2027-2028 sont les suivantes :

	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Produits	103 622 100	105 416 800	107 168 600	108 950 500	110 763 000
Charges	(103 622 100)	(105 416 800)	(107 168 600)	(108 950 500)	(110 763 000)
Excédent des opérations courantes	–	–	–	–	–
Charges relatives à l'utilisation des excédents affectés	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)
Excédent (insuffisance)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)	(2 500 000)

ATTENDU que lors de la séance du 26 janvier 2023, le comité d'audit a pris connaissance du budget préliminaire 2023-2024 et en recommande son adoption.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée de M. Denis Chênevert, il est résolu :

- D'adopter le budget préliminaire 2023-2024 et les prévisions budgétaires 2023-24 à 2027-28 de l'Institut national de santé publique du Québec en attendant le budget final détaillé 2023-2024 qui sera déposé au conseil d'administration du 3 mai 2023.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

9. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉ

9.1 Comité des ressources humaines

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité, fait état des sujets discutés lors de la dernière réunion tenue le 26 janvier. Il a notamment été question du suivi du plan de travail du comité, de la présentation du plan d'action Entreprise en santé et du début du pilotage d'indicateurs de ressources humaines. Des travaux de planification stratégique des ressources humaines auront également lieu le 17 février prochain avec l'ensemble des membres.

9.2 Comité d'audit

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité, fait le rapport des dossiers discutés à la réunion du comité le 26 janvier dernier. Les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du budget préliminaire 2023-2024 et des prévisions allant jusqu'en 2027-2028 présentées au point précédent. Ils ont également examiné les résultats financiers de la période 9 ainsi que les projections pour l'année en cours. Ils ont, de plus, fait le suivi de la gestion contractuelle et recommandé l'adoption du contrat présenté au point 10.1 de l'ordre du jour de consentement.

9.3 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité, fait le rapport des points discutés à la dernière réunion du comité le 25 janvier. Il fut notamment question du Plan d'organisation administrative et de l'organigramme. Également, discussion sur le suivi du plan de travail du comité et l'ordre du jour de la présente séance. Les membres du CGE souhaitent également recommander d'instaurer une nouvelle pratique dans les séances du conseil, soit l'introduction d'un huis clos réservé aux membres indépendants. Cette proposition est débattue avec les membres du conseil qui concluent à son instauration.

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

10.1 Contrat de service de plus de 500 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution

RÉSOLUTION 2023-02-08/05
INSPQ-10392 Acquisition de deux unités de stockage

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général.

ATTENDU qu'un appel d'offres (INSPQ-10392) a été réalisé pour procéder à l'acquisition de deux unités de stockage, l'installation, la formation, la documentation et 5 années de maintenance.

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

ATTENDU que deux prestataires ont déposé une offre et que le prestataire le plus bas ne répondait pas aux exigences techniques, sa proposition a donc été rejetée. Quant au deuxième soumissionnaire (Micro Logic Itée), sa proposition était conforme.

ATTENDU que le contrat est maintenant prêt pour autorisation.

ATTENDU que les détails du contrat à signer sont les suivants :

Fournisseur	Durée	Montant	État
Micro Logic Itée	5 ans ferme en incluant la période de maintenance	858 797 \$	À autoriser

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée de M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu :

- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10392 Acquisition de deux unités de stockage au montant de 858 797 \$ avec la firme Micro Logic Itée.

ADOPTÉE

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe.

11.2 Comptes rendus des comités du conseil

Dépôt des comptes rendus approuvés du CGE du 23 novembre 2022, du CAUDIT du 1^{er} décembre 2022 et du CRH du 24 novembre 2022.

11.3 Plan de travail du CRH

Les membres ont reçu copie du plan de travail 2022-2023 du comité des ressources humaines.

11.4 Mémoire – Projet de loi 3

Les membres ont reçu copie du mémoire déposé à la Commission des finances publiques par l'Institut le 2 février dernier.

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 22 mars 2023

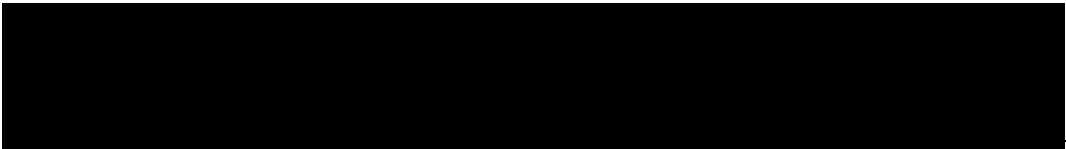
13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un échange à huis clos est demandé à 14 h 45.

13.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général;

14. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 01.



Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2023-02-08

Avis de convocation

137^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 22 mars 2023**, de 14 h à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	14 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	14 h 01	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	14 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2023;	14 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal
5.	Rapport du président-directeur général;	14 h 10	Information	20 min	
6.	Conseil scientifique – Nomination des membres;	14 h 30	Adoption	15 min	-État de situation -Résolution -Bio candidats ext. -Bio candidats subst. -Tableau synthèse
7.	Plan stratégique;	14 h 45	Discussion	15 min	-État de situation -Foire aux idées
8.	Nomination d'un cadre supérieur;	15 h	Adoption	5 min	-État de situation -CV -Résolution
9.	Présentation scientifique – Les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS);	15 h 05	Information	30 min	-Présentation
10.	Prochaine séance ordinaire – 3 mai 2023;	15 h 35	Information	0 min	
11.	Échanges à huis clos : 11.1 Appréciation de l'évolution et du fonctionnement général de l'Institut national de santé publique du Québec – Discussion en présence et en l'absence du président-directeur général;	15 h 35	Discussion	30 min	
12.	Levée de la séance.	16 h 05	Adoption	0 min	

APPROUVÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA
137^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 22 mars 2023, à 14 h**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Se sont excusés :

- M. Luc Boileau
- M^{me} Diane Lafontaine

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités:

- François Desbiens, VPAS
- Caroline Huot, DSETT
- Christiane Thibault, DSETT

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 14 h 01.

Il souhaite d'entrée de jeu souligner la contribution du personnel de l'INSPQ dans la tenue des Journées annuelles de santé publique ayant eu lieu du 13 au 16 mars dernier. Cette édition fut couronnée de succès et il souhaite que soient transmis des remerciements et félicitations aux organisateurs au nom du conseil.

SUIVI

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Les membres n'ont pas d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 mars 2023 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2023-03-22/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 mars 2023 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2023

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2023. Aucun suivi n'est à souligner.

RÉSOLUTION 2023-03-22/02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2023

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2023 est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait un rapport aux membres du conseil des travaux des dernières semaines dans l'organisation. Il mentionne entre autres une comparution à la Commission de la culture et de l'éducation dans le cadre du mandat d'initiative portant sur les révélations de violence lors des initiations dans le milieu du hockey junior et la possible situation dans d'autres sports.

Il informe également les membres qu'une entente de principe d'une durée de 6 ans a été conclue avec les trois derniers syndicats relativement aux travaux de renouvellement des conventions collectives.

Pour ce qui est de la réorganisation interne, les choses se déroulent bien et il espère en voir rapidement le résultat. Il informe également les membres d'enjeux concernant le financement des activités de l'Institut; une rencontre a été demandée avec le ministère afin de discuter de cette problématique. Finalement, il informe les membres qu'à compter du 1^{er} avril 2023 les membres indépendants du conseil seront rémunérés selon les termes définis par le gouvernement. Des précisions seront fournies aux membres lors d'une prochaine séance.

SUIVI

Les administrateurs ont ensuite l'occasion de questionner le PDG sur les éléments rapportés. Les échanges permettent d'identifier le besoin pour l'Institut d'être plus présent dans divers réseaux. Il est également question du projet de loi attendu sur la création de l'agence Santé Québec.

6. CONSEIL SCIENTIFIQUE – NOMINATION DES MEMBRES

M. Denis Marion, président du conseil, accueille M. François Desbiens, vice-président aux affaires scientifiques pour la présentation de ce point.

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, des biographies des candidats membres externes proposés, des biographies des candidats membres substitués, du tableau synthèse des candidats et de la résolution. Le PDG fait la présentation du dossier aux membres du conseil et ces derniers ont l'occasion de commenter et questionner ce dernier sur le processus et la recommandation.

RÉSOLUTION 2023-03-22/03

Nomination des membres du Conseil scientifique

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec a décidé, lors de la séance du 5 octobre 2022 de constituer un Conseil scientifique ;

ATTENDU QUE la charte constitutive du Conseil scientifique prévoit qu'il est formé de douze membres externes nommés par le C.A. de l'Institut, sous la recommandation du PDG et que ces douze membres se répartissent ainsi :

- Au moins quatre personnes provenant du champ québécois de la santé publique ;
- Au moins quatre personnes provenant des milieux académiques ou de la recherche ;
- Au moins quatre personnes provenant du réseau canadien ou international de santé publique.

ATTENDU QUE la charte constitutive du Conseil scientifique prévoit qu'il comprend minimalement 40 % de femmes parmi les membres externes, ainsi qu'un

membre âgé de moins de 35 ans au moment de sa nomination et au moins un membre représentatif de la diversité québécoise ;

ATTENDU QU' un processus de nomination a été mis en place afin d'identifier des candidats potentiels pour siéger au Conseil scientifique à titre de membre externe ;

ATTENDU QU' un comité de sélection, composé du PDG, du vice-président aux affaires scientifiques et du vice-président associé aux affaires scientifique afin d'étudier les candidatures reçues ;

ATTENDU QUE la charte constitutive prévoit que le Conseil scientifique doit compter parmi ses membres deux officiers qui agissent à titre de coprésidents. Le premier est le vice-président aux affaires scientifiques de l'Institut et le second est nommé par le C.A. parmi les membres externes, sur la recommandation du PDG ;

Sur proposition de M. Pierre-Gerlier Forest, appuyée par M. Denis Chênevert, il est résolu de:

NOMMER les personnes suivantes, pour un premier mandat de quatre ans, à titre de membres du Conseil scientifique :

- M. Arnaud Chiolo, md
- M. Benoît Corriveau, md
- Mme Sophie Dupéré, PhD
- M. Olivier Ferlatte, PhD
- Mme Lise Gauvin, PhD
- Mme Laetitia Huiart, PhD
- Mme Shelly-Rose Hyppolite, md
- M. Étienne Krug, md
- M. Eddy Lang, md
- Mme Julie Loslier, md
- M. Richard Massé, md
- Mme Amélie Quesnel-Vallée, PhD

NOMMER les personnes suivantes à titre de membres substitués :

- Mme Geneviève Bergeron, md
- Mme France Gagnon, PhD
- M. Étienne V. Langlois, md
- Mme Sarah-Amélie Mercure, md
- M. Guillaume Poliquin, md
- M. Daniel Marc Weinstock, PhD

NOMMER Mme Julie Loslier, md à titre de coprésidente du Conseil scientifique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PLAN STRATÉGIQUE

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et du document « Foire aux idées », exercice de consultation auprès du personnel. Ils ont l'occasion de discuter de l'énoncé de mission proposée.

8. NOMINATION D'UN CADRE SUPÉRIEUR

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, du curriculum vitae du candidat et de la résolution.

RÉSOLUTION 2023-03-22/04

Nomination au poste de directeur à la Direction des technologies de l'information

ATTENDU la fin de l'intérim d'une année de M. François Bélanger au poste de directeur à la Direction des technologies de l'information.

ATTENDU QUE le président-directeur général, M. Pierre-Gerlier Forest et la directrice des ressources humaines, M^{me} Myrienne Lareau, recommandent au conseil d'administration de nommer M. François Bélanger à titre de directeur à la Direction des technologies de l'information.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par Mme Monique Benoit, il est résolu :

DE NOMMER M. François Bélanger à titre de directeur à la Direction des technologies de l'information. Cette nomination sera effective le 27 mars 2023.

Adoptée à l'unanimité

9. PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE - PFAS

M. Denis Marion, président du conseil, accueille M^{me} Christiane Thibault, directrice scientifique à la Direction de la santé environnementale, de la santé au travail et de la toxicologie ainsi que D^{re} Caroline Huot, médecin spécialiste et conseillère scientifique spécialisée pour la présentation portant sur les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS).

Les membres ont reçu copie de la présentation qui leur est faite et ont l'occasion par la suite de discuter avec mesdames Thibault et Huot.

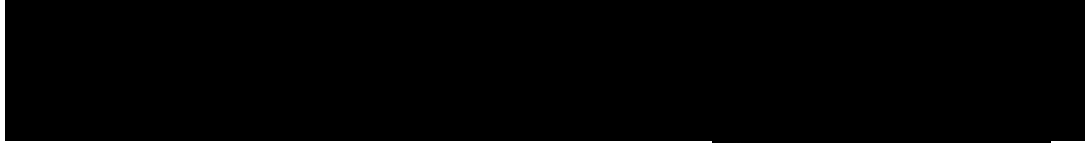
10. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 3 mai 2023

11. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Puisque le temps est épuisé, la période d'échange à huis clos n'a pas lieu.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h.



Denis Marion

Julie Dostaler

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2023-04-19

Avis de convocation

138^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 3 mai 2023**, de 12 h 30 à 15 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	12 h 30	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	12 h 31	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	12 h 32	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2023;	12 h 35	Adoption	5 min	-Procès-verbal -Tableau des suivis
5.	Discussion sur le projet de loi 15 - Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;	12 h 40	Discussion	30 min	
6.	Rapport du président-directeur général;	13 h 10	Information	30 min	
7.	Budget 2023-2024;	13 h 40	Adoption	15 min	À venir
8.	Planification de la main-d'œuvre;	13 h 55	Information	10 min	-Présentation aux partenaires
9.	Motion de remerciement - négociations collectives;	14 h 05	Adoption	10 min	-Résolution
10.	Rapport des présidents de comités : 10.1 Comité d'audit; 10.2 Comité de gouvernance et d'éthique; 10.3 Comité des ressources humaines;	14 h 15	Information	15 min	
11.	Ordre du jour de consentement : 11.1 Contrat de 500 k\$ et plus; 11.2 Projet de calendrier du conseil 2023-2024;	14 h 30	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution -Calendrier

12.	Dépôt de documents : 12.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 12.2 Comptes rendus des comités du conseil; 12.3 Rémunération des membres du conseil; 12.4 Tableau de bord des ressources humaines; 12.5 Plan de travail du comité des ressources humaines;	14 h 35	Information	0 min	-État de situation -Annexe -CAUDIT -CGE -CRH -Sommaire -Tableau de bord -Plan de travail
13.	Prochaine séance ordinaire – 14 juin 2023;	14 h 35	Information	0 min	
14.	Échanges à huis clos : 13.1 Huis clos des administrateurs; 13.2 Huis clos des membres indépendants;	14 h 35	Discussion	30 min	
15.	Levée de la séance.	15 h 05	Adoption	0 min	

APPROUVÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA
138^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 3 mai 2023, à 12 h 30**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Lonzozou Kpanake
- M. Luc Boileau (à partir de 13h05)
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Se sont excusés :

- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Éric Goyer

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités:

- Claude Bernier, DRFMCA
- Sonia Deschênes, DRH
- Martin Drolet, DSETT
- Myrienne Lareau, DRH
- Éric Pelletier, BIESP
- Marie-Josée Potvin, DRH

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 12 h 33.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Les membres n'ont pas d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2023 et en ont pris connaissance. Les modifications suivantes sont demandées :

- Ajout d'une décision au point 5.2 afin de désigner un membre du conseil sur le comité de sélection d'un cadre supérieur.
- Renumérotation du point 10 afin que le CRH soit traité en premier.

RÉSOLUTION 2023-05-03/01 **Ordre du jour**

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Yves Salvail, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 mai 2023 est adopté avec les modifications demandées.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 MARS 2023

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2023. Une correction est demandée à l'effet de retirer l'accent dans le nom de M^{me} Monique Benoit.

RÉSOLUTION 2023-05-03/02 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2023**

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M. Yves Salvail, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 mars 2023 est adopté avec la modification demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait un rapport aux membres du conseil des travaux des dernières semaines dans l'organisation. Il est, entre autres, question du projet de loi 15, des enjeux budgétaires et de la participation de l'Institut à l'étude des crédits.

Les membres sont également interpellés sur deux décisions; soit la désignation d'un représentant du conseil d'administration pour siéger au conseil scientifique de l'Institut, ainsi

que la participation d'un membre du C.A. pour siéger au comité de sélection pour le poste d'un cadre supérieur à la direction des opérations du LSPQ.

5.1 Nomination au conseil scientifique

RÉSOLUTION 2023-05-03/03

Désignation d'un représentant du C.A. sur le Conseil scientifique

ATTENDU QUE le conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec a décidé, lors de la séance du 5 octobre 2022, de constituer un Conseil scientifique ;

ATTENDU QUE la charte constitutive du Conseil scientifique prévoit qu'ils sont également membres d'office : le PDG de l'Institut, le vice-président aux affaires scientifiques, le vice-président associé aux affaires scientifiques ainsi qu'un membre du C.A. désigné par celui-ci pour le représenter.

Sur proposition dûment formulée et appuyée, il est résolu de :

- **DÉSIGNER** M^{me} Monique Benoit comme représentante du C.A. sur le Conseil scientifique.

Adoptée à l'unanimité

5.2 Désignation d'un représentant du C.A. pour constituer le comité de sélection pour la nomination d'un directeur des opérations au LSPQ

RÉSOLUTION 2023-05-03/04

Désignation d'un représentant du C.A. sur le comité de sélection d'un nouveau directeur des opérations au LSPQ

ATTENDU QUE la directrice des opérations du LSPQ, M^{me} Florence Lacasse a annoncé son départ à la retraite en août 2023 et qu'il est nécessaire de recruter un nouveau directeur des opérations ;

ATTENDU QUE le conseil d'administration désigne un représentant pour siéger au comité de sélection des postes de cadres supérieurs.

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Monique Benoit, il est résolu de :

- **DÉSIGNER** M. Yves Salvail comme représentant du conseil pour siéger au comité de sélection d'un nouveau directeur des opérations au LSPQ.

Adoptée à l'unanimité

Le PDG informe ensuite les membres de travaux en cours pour mettre en place une assemblée des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Institut. Il fait aussi état d'une rencontre tenue avec les partenaires universitaires afin de présenter les besoins en matière de dotation de personnel; une présentation est prévue à cet effet au point 8 de l'ordre du jour.

Finalement, il informe les administrateurs du succès de l'opération « Foire aux idées » visant à alimenter certaines thématiques de la planification stratégique. L'analyse est en cours, plusieurs propositions ont été reçues; certaines pouvant s'implanter facilement et d'autres qui demanderont plus d'efforts. Il informe également les membres de la tenue d'un événement pour souligner le 25^e anniversaire de l'Institut qui aura lieu l'automne prochain.

M. Luc Boileau se joint à la réunion à 13 h 03.

Les membres ont ensuite l'occasion d'échanger avec le PDG sur les éléments présentés.

6. DISCUSSION SUR LE PROJET DE LOI 15 – LOI VISANT À RENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX PLUS EFFICACE

Le président du conseil explique aux membres qu'il a invité M. Luc Boileau à titre de directeur national de santé publique, à s'entretenir avec les membres du conseil sur le projet de loi 15 et ses répercussions potentielles pour l'Institut.

M. Luc Boileau rappelle les étapes de cheminement du projet de loi et fait état des principaux éléments qui s'y retrouvent en lien avec la santé publique. Il est également question des modifications visant plus directement l'Institut. Les membres ont ensuite l'occasion de questionner M. Boileau afin de parfaire leur compréhension des répercussions et enjeux potentiels pour l'Institut.

7. BUDGET 2023-2024

M. Denis Marion, président du conseil, accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative pour la présentation du budget 2023-2024.

Les membres ont reçu une copie de l'état de situation, du document du budget, de la présentation et de la résolution présentée. M. Bernier en fait la présentation. Le budget final détaillé 2023-2024 présente un surplus budgétaire de 0,981 M\$ pour les opérations courantes. Les produits sont de 106,990 M\$ et les charges de 106,009 M\$. L'augmentation des produits de 3,368 M\$ par rapport au budget sommaire présenté en février dernier provient principalement de l'arrivée de nouveaux projets entre janvier et mars 2023. Les charges relatives à l'utilisation des excédents affectés de 2,540 M\$ se composent principalement de dépenses liées aux projets scientifiques et à l'amortissement des immobilisations financées par les excédents.

La confirmation budgétaire du MSSS est attendue dans les prochaines semaines. Des travaux d'examen stratégique des mandats COVID-19 sont également en cours afin d'appuyer une désescalade du financement des activités COVID-19 par le MSSS. Ceci pourrait avoir comme impact de réduire les produits, mais également les charges prévues pour les projets spéciaux.

Le budget des projets spéciaux prévoit un surplus d'opérations courantes provenant du CTQ en raison de la relance de ses activités. Ce surplus servira à rembourser le déficit cumulé pendant la pandémie en raison du report de mandats.

Quant au budget d'immobilisations, le budget d'investissements proposé s'élève à 5,335 M\$. On y retrouve des travaux locatifs de 600 k\$, des projets de laboratoire pour 1,5 M\$ et 1 M\$ pour les services cliniques de dépistage.

M. Bernier répond ensuite aux questions des administrateurs. Les membres se déclarent satisfaits de la présentation et des réponses obtenues et procèdent à l'adoption du budget.

RÉSOLUTION # 2023-05-03/05

Adoption du budget final détaillé 2023-2024 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU que le conseil d'administration est l'instance qui doit approuver le budget 2023-2024.

ATTENDU qu'un budget sommaire 2023-2024 a été adopté lors du conseil d'administration du 8 février 2023.

ATTENDU que le budget sommaire 2023-2024 adopté le 8 février 2023 prévoyait l'équilibre budgétaire au niveau des opérations courantes avec des produits de 103,622 M\$ et des charges équivalentes. De plus, il prévoyait des charges en lien avec les excédents affectés de 2,500 M\$.

ATTENDU que depuis le dépôt du budget sommaire, les travaux budgétaires se sont poursuivis afin de budgéter plus précisément chacun des projets du portefeuille de projets.

ATTENDU que le budget final détaillé 2023-2024 présente des résultats des opérations courantes en surplus budgétaire de 0,981 M\$ avec des produits de 106,990 M\$ et des charges de 106,009 M\$. L'augmentation des produits de 3,368 M\$ (vs budget sommaire) provient principalement de l'arrivée de nouveaux projets entre janvier et mars 2023.

ATTENDU que le budget final détaillé 2023-2024 prévoit des charges en lien avec les excédents affectés de 2,540 M\$, réparties comme suit :

	Montant
Amortissement des immobilisations financées par les excédents affectés	0,800 M\$
Projets corporatifs et scientifiques	1,740 M\$
Total	2,540 M\$

ATTENDU que le déficit anticipé est de 1,559 M\$ et est entièrement lié à l'utilisation des excédents affectés étant donné que les opérations courantes prévoient un surplus de 0,981 M\$.

ATTENDU que le budget 2023-2024 prévoit des investissements en immobilisations de 5,335 M\$ dont le financement se répartit comme suit :

	Montant
Budget d'investissement courant	
Budget d'investissement courant des activités régulières	0,735 M\$
Budget d'investissement pour les travaux majeurs	0,600 M\$

Excédent affecté disponible pour les investissements courants en immobilisations	0,500 M\$
Budget d'investissement sur des enveloppes dédiées	
Excédent affecté pour les investissements autorisés antérieurement	1,000 M\$
Budget des projets spéciaux	2,500 M\$
Total	5,335 M\$

ATTENDU que lors de la séance du 20 avril 2023, le comité d'audit a pris connaissance du budget final détaillé 2023-2024 et en recommande l'adoption par le conseil d'administration.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée de Mme Monique Benoit, il est résolu :

D'adopter le budget final 2023-2024 de l'Institut national de santé publique du Québec. Le budget final détaillé remplacera le budget sommaire adopté le 8 février 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PLANIFICATION DE LA MAIN-D'OEUVRE

Le président du conseil accueille M^{me} Myrienne Lareau, directrice des ressources humaines pour ce point ainsi que les points suivants concernant les ressources humaines.

Les membres ont reçu copie du document de présentation de l'Institut aux partenaires universitaires. M^{me} Lareau présente sommairement le document transmis aux membres.

Les membres ont l'occasion de questionner M^{me} Lareau sur l'exercice. Ils mentionnent, notamment, le besoin de mieux comprendre les hypothèses sur lesquelles s'appuient les projections de main-d'œuvre. Ils aimeraient également connaître les stratégies prometteuses avec les universités.

Le PDG précise que cet exercice s'inscrit dans une première rencontre de présentation des besoins de main-d'œuvre spécialisée avec les universités. Ces questions pourront donc être approfondies ultérieurement.

9. MOTION DE REMERCIEMENT – NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

Le président du conseil accueille M. Éric Pelletier, M^{me} Sonia Deschênes et M. Martin Drolet, trois cadres ayant contribué aux travaux de renouvellement des conventions collectives pour la partie patronale afin que les membres du conseil puissent les remercier de leur contribution.

RÉSOLUTION 2023-05-03/06 **Motion de remerciement**

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu que :

- La présente motion soit transmise aux représentants de l'organisation ayant contribué aux récents travaux de renouvellement des conventions collectives.

ADOPTÉE À L'UNANIMITE

10. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS

10.1 Comité des ressources humaines

En l'absence de la présidente du comité, M^{me} Myrienne Lareau, directrice des ressources humaines, présente les dossiers discutés à la dernière réunion du comité tenue le 20 avril dernier. Il a été question de la démarche de planification de main-d'œuvre présentée à la table des partenaires universitaires dont le C.A. a été informé également aujourd'hui. Les membres ont fait le suivi du plan de travail Entreprise en santé ainsi qu'un suivi de certains indicateurs RH déposés dans la documentation du conseil. M^{me} Lareau répond ensuite aux questions des membres.

10.2 Comité d'audit

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité d'audit, présente les dossiers discutés lors de la dernière rencontre du comité tenue le 20 avril dernier. Il y a notamment eu une rencontre avec les auditeurs pour la présentation du plan de travail de l'audit annuel. Elle informe les membres qu'il s'agit d'un nouvel auditeur, soit BDO.

Les membres ont ensuite étudié le budget qui a été soumis aujourd'hui pour adoption. Il y a également eu le dépôt du portrait personnalisé de la gestion contractuelle produit par le gouvernement; la note de l'Institut est inférieure à l'an dernier. Les éléments à améliorer qui ressortent de ce portrait sont les suivants : évaluation des prestataires, délais de publication dans le système SEO et présence de certaines clauses de conformité dans les contrats. Ils ont de plus fait le suivi du plan d'action des risques en matière de collusion et corruption. Et finalement, ils ont analysé les contrats TI adoptés aujourd'hui ainsi que la liste des contrats de service de plus de 25 000\$ déposé au point 12.1.

10.3 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique présente les sujets discutés lors de leur dernière réunion tenue le 12 avril dernier. Il a été notamment question de la tenue d'une retraite du conseil cet été ; le CGE soutient cette activité. Il a aussi été question de revoir certains encadrements de gouvernance et d'éthique. Il y a aussi eu des discussions sur les modalités d'application de la rémunération des administrateurs. Finalement, les membres ont révisé le plan de travail du comité.

11. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

11.1 Contrat de 500 k\$ et plus

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la résolution.

RÉSOLUTION # 2023-05-03/07
Contrat avec la firme Randstad Intérim Inc.
Contrat avec la firme Chapitre TI Inc.
Contrat avec la firme Octosafes Inc.
Contrats avec la firme Les Entreprises Réactis Canada Inc.
Contrat avec la firme Consultation ISGA Inc.

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par la présidente-directrice générale.

ATTENDU qu'un appel d'offres (INSPQ-10435) par lots a été réalisé en technologies de l'information afin d'obtenir les services de différentes ressources professionnelles en TI.

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été lancé le 14 février 2023 et s'est clôturé le 15 mars 2023. Quarante-deux (42) firmes ont commandé les documents d'appel d'offres. Vingt-trois firmes (23) ont déposé des soumissions pour un ou plusieurs des onze (11) profils mentionnés.

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

ATTENDU que six (6) lots sur les onze (11) ont été annulés étant donné que les ressources ont été recrutées, les besoins ont évolué ou les soumissions étaient non conformes.

ATTENDU que les cinq (5) contrats à autoriser sont les lots suivants :

Lot	Prestataire de services	Durée	Montant incluant les options de prolongation	Profil
2	Randstad Intérim Inc.	1 an + option de 1 an	300 608 \$	Conseiller en analyse d'affaires
4	Chapitre TI Inc.	6 mois + option de 6 mois	113 960 \$	Analyste technologique Windows et Cloud
7	Octosafes Inc.	1 an + 2 options de 1 an	584 430 \$	Analyste spécialisé en télécom
9	Les Entreprises Réactis Canada Inc.	1 an + 2 options de 1 an	360 360 \$	Programmeur-Analyste .Net senior
11	Consultation ISGA Inc.	1 an + 2 options de 1 an	231 000 \$	Programmeur-Analyste JAVA senior

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu :

- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat (lot 2) au montant de 300 608 \$ incluant les options de prolongation.
- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat (lot 4) au montant de 113 900 \$ incluant les options de prolongation.

- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat (lot 7) au montant de 584 430 \$ incluant les options de prolongation.
- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat (lot 9) au montant de 360 360 \$ incluant les options de prolongation.
- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat (lot 11) au montant de 231 000 \$ incluant les options de prolongation.

ADOPTÉE A L'UNANIMITE

11.2 Projet de calendrier du conseil 2023-2024

Les membres ont reçu copie du projet de calendrier.

RÉSOLUTION 2023-05-03/08

Calendrier 2023-2024 des séances ordinaires du conseil d'administration

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, le calendrier 2023-2024 des séances du conseil est adopté

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe.

12.2 Comptes rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu copie du compte rendu de comité de gouvernance et d'éthique du 25 janvier 2023, du compte rendu du comité des ressources humaines du 26 janvier 2023 et du compte rendu du comité d'audit du 26 janvier 2023.

12.3 Rémunération des membres du conseil

Les membres ont reçu copie du document sommaire de la rémunération des membres du C.A.

12.4 Tableau de bord RH

Les membres ont reçu copie des résultats des indicateurs du tableau de bord des ressources humaines au 25 mars 2023.

12.5 Plan de travail du comité des ressources humaines

Les membres ont reçu copie du plan de travail du CRH.

12.6 Loi sur l'INSPQ

Les membres ont reçu copie de la loi constitutive de l'Institut.

13. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 14 JUIN 2023

14. ÉCHANGES À HUIS CLOS

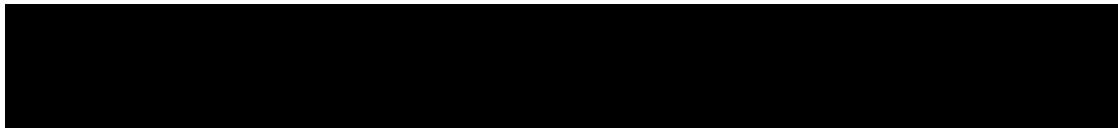
Un huis clos est demandé à 15 h.

14.1 Huis clos des administrateurs

14.2 Huis clos des membres indépendants

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 05.



Denis Marion

Julie Dostaler

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2023-05-03

Avis de convocation

139^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 14 juin 2023**, de 13 h à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 02	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 31 mai 2023;	13 h 05	Adoption	5 min	-Procès-verbal -Tableau des suivis
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 10	Information	40 min	
6.	Plan d'organisation administrative : 6.1 Adoption du Plan d'organisation administrative; 6.2 Abolition de la Vice-présidence associée aux affaires scientifiques (VPAAS) et création de la Vice-présidence aux partenariats scientifiques et médicaux (VPPSM) et nominations;	13 h 50	Adoption	20 min	-État de situation -POA -Biographies (2) -Résolution
7.	Plan stratégique;	14 h 10	Adoption	20 min	-Tableau synoptique
8.	Affaires institutionnelles : 8.1 Adoption de la Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle;	14 h 30		15 min	-État de situation -Politique
9.	Rapport des présidents de comités : 9.1 Comité d'audit; 9.2 Comité de gouvernance et d'éthique; 9.3 Comité des ressources humaines;	14 h 45	Information	15 min	-
10.	Ordre du jour de consentement : 10.1 Code d'éthique des administrateurs; <i>Note : Dépôt d'une version corrigée suite à une suggestion d'un membre, voir version du 13 juin 2023.</i>	15 h	Adoption	5 min	-État de situation -Code d'éthique (2) -Règlement -Déclaration de valeurs

	10.2 Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique (CESP);				-État de situation -Règlement
11.	Dépôt de documents : 11.1 Comptes rendus des comités du conseil;	15 h 05	Information	0 min	-CGE
12.	Prochaine séance ordinaire – 19 juillet 2023;	15 h 05	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Huis clos des administrateurs; 13.2 Huis clos des membres indépendants;	15 h 05	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	15 h 35	Adoption	0 min	

2023-06-13

APPROUVÉ

**PROCÈS-VERBAL DE LA
139^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 14 juin 2023, à 13 h**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Se sont excusés :

- M. Denis Chênevert
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 02.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Les membres n'ont aucun intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 juin 2023 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2023-06-14/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M. Yves Salvail, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 juin 2023 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2023

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2023 et le considèrent conforme aux échanges ayant eu lieu.

RÉSOLUTION 2023-06-14/02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2023

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2023 est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait un rapport aux membres du conseil des travaux des dernières semaines dans l'organisation. Il souligne d'abord le soutien du conseil aux changements qu'il implante au sein de l'organisation; cette condition est essentielle au succès de cette opération. Concernant les grands dossiers en cours, il a terminé la révision du Plan d'organisation administrative qui sera présenté au point 6.1 de l'ordre du jour. Il informe également les membres d'un audit des projets scientifiques menés dans une direction de l'Institut par des consultants externes; cette opération est appelée *Évaluation de la capacité stratégique* et vise à faire un état des lieux, notamment quant à la conformité et la pertinence des mandats réalisés et leurs échéanciers. Il mentionne également des discussions avec le MSSS pour améliorer et rendre plus efficaces les interfaces. Quant au conseil scientifique, il s'est réuni pour la première fois le 12 juin dernier et ce fut l'occasion de constater la diversité des perspectives des membres. M^{me} Benoit qui est

membre du conseil scientifique, désignée par le conseil d'administration, appuie les propos du PDG. L'ordre du jour ainsi que le compte rendu des séances seront déposés au C.A. lorsque disponibles.

SUIVI

Le PDG informe également les membres que les discussions se poursuivent avec le MSSS dans le but de définir une stratégie québécoise de planification de la main-d'œuvre en santé publique, ce qui représente un enjeu commun à tout le réseau. Des échanges auront lieu à cet effet dans une prochaine rencontre de la Table de coordination nationale de santé publique où siègent les directeurs régionaux de santé publique ainsi que le directeur national. Cette initiative est portée par l'Institut dans les échanges avec la table des partenaires universitaires.

Concernant les travaux du plan stratégique, le PDG mentionne que la haute direction de l'Institut a formulé un besoin de stabilité alors que les divers changements législatifs prévus pour les prochaines années ne vont sans doute pas permettre à l'Institut d'évoluer dans un état de stabilité.

Le PDG informe les membres qu'une date a été arrêtée pour la tenue de la retraite du conseil. Le thème abordé sera celui de l'indépendance de l'Institut dans le contexte des transformations envisagées dans le réseau de la santé. Le lieu et l'agenda sont à déterminer.

Finalement, quant à la production scientifique, le PDG précise qu'au cours des derniers mois, il s'est attardé aux étapes pré et post production, soit l'analyse/cadrage des mandats que nous recevons ainsi que la diffusion des publications, mais très peu aux étapes de la production scientifique en tant que telle. Ces aspects seront donc abordés au cours des prochains mois. Quant à la diffusion des publications, une présentation sur la nouvelle typologie des produits est à prévoir à une prochaine séance du conseil.

SUIVI

Les membres ont par la suite l'occasion de questionner le PDG sur son rapport. Au cours des échanges, il est suggéré d'explorer les partenariats avec, notamment, le réseau de bibliothèques universitaires.

SUIVI

6. PLAN D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

Les membres ont reçu un état de situation, le Plan d'organisation administrative et une résolution pour modifier la structure organisationnelle. Le PDG explique les modifications proposées et répond aux questions des administrateurs. Au terme de ces échanges, les membres conviennent qu'il sera important que la nouvelle fonction de vice-président aux partenariats scientifiques et médicaux (VPPSM) soit assujettie d'un réel pouvoir d'orientation sur les mandats confiés aux effectifs médicaux. Pour ce faire, il est convenu d'ajouter le fait que le VPPSM sera responsable de présenter un rapport deux fois par année à propos des activités de l'assemblée des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Institut (AMDP) auprès du comité de gouvernance et d'éthique (CGE).

6.1 Adoption du Plan d'organisation administrative

RÉSOLUTION 2023-06-14/03

Adoption du Plan d'organisation administrative révisé

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M. Donald Aubin, le Plan d'organisation administrative révisé est adopté en y apportant la précision discutée précédemment, soit que le VPPSM devra faire rapport deux fois par année au CGE à propos des activités de l'assemblée des médecins, dentistes et pharmaciens de l'Institut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Abolition de la Vice-présidence associée aux affaires scientifiques (VPAAS) et création de la Vice-présidence aux partenariats scientifiques et médicaux (VPPSM) et nominations

RÉSOLUTION 2023-06-14/04

Abolition de la Vice-présidence associée aux affaires scientifiques, création de la Vice-présidence aux partenariats scientifiques et médicaux et nominations

ATTENDU l'importance pour l'Institut de bien encadrer les partenariats scientifiques et médicaux.

ATTENDU QUE le poste de vice-présidence associée aux affaires scientifiques avait été créé pour un besoin spécifique qui ne devait pas s'inscrire dans la durée.

ATTENDU QUE l'actuel vice-président associé aux affaires scientifiques avait été nommé par le conseil d'administration le 7 juillet 2021 dans une perspective de relève au vice-président aux affaires scientifiques.

ATTENDU le profil de compétences et l'intérêt de l'actuel vice-président aux affaires scientifiques de contribuer aux dossiers de partenariats scientifiques et médicaux.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu de :

- Autoriser l'abolition de la Vice-présidence associée aux affaires scientifiques ;
- Autoriser la création d'une Vice-présidence aux partenariats scientifiques et médicaux ;
- De nommer respectivement, D^r Éric Litvak à titre de vice-président aux affaires scientifiques et D^r François Desbiens à titre de vice-président aux partenariats scientifiques et médicaux. Ces nominations seront effectives au plus tard le 1^{er} août 2023 ou à toute autre date antérieure déterminée par le président-directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PLAN STRATÉGIQUE

Les membres ont reçu une copie du tableau synoptique de la planification stratégique 2023-2026. La secrétaire générale explique que l'intention est d'obtenir l'autorisation du conseil d'administration d'entamer des validations auprès du Secrétariat du Conseil du trésor et donc, de s'assurer que le conseil d'administration est suffisamment confortable avec la version présentée. Les membres ont l'occasion de questionner la secrétaire générale sur certaines modalités. Une discussion a également lieu sur la mission de l'Institut qui pourrait évoluer en fonction de l'actuel projet de loi 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace.

Après avoir reçu les réponses à leurs questions, les membres se déclarent satisfaits de la version actuelle et autorisent la secrétaire générale à entamer les étapes de validation auprès du SCT et éventuellement du MSSS.

8. AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

8.1 Adoption de la Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle

Les membres ont reçu l'état de situation et le projet de Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle. Le PDG explique son intention ayant mené à l'élaboration de cette nouvelle politique.

Les membres ont ensuite l'occasion de questionner le PDG sur le contenu de cette politique, mais également sur ses intentions à l'égard de la réflexion à poursuivre avec le personnel. Les membres du conseil sont d'accord à adopter, dans un premier temps, la politique qui leur a été présentée, mais souhaitent voir rapidement un plan de travail démontrant le cheminement à réaliser pour se doter d'une perspective plus large d'utilisation de l'intelligence artificielle dans un contexte de santé publique et de la mission de l'Institut, tenant compte également des facteurs de risques.

SUIVI

RÉSOLUTION 2023-06-14/05 **Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle**

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, la Politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle est adoptée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉS

9.1 Comité des ressources humaines

Le comité ne s'est pas réuni depuis la réunion tenue en avril.

9.2 Comité d'audit

Le comité ne s'est pas réuni depuis la réunion tenue en avril.

9.3 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique, présente les sujets discutés lors de leur dernière réunion tenue le 31 mai. Les sujets abordés sont le POA, le code d'éthique des administrateurs et le règlement de fonctionnement du CESP.

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

Les deux sujets se trouvant dans l'ordre du jour de consentement sont retirés pour pouvoir les présenter et en discuter. L'ordre du jour est donc renuméroté en conséquence.

11. CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

Les membres ont reçu copie de l'état de situation, du code d'éthique, du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics et de la déclaration de valeurs de l'administration publique québécoise, et en ont pris connaissance. Des commentaires fournis par un membre sont présentés à l'ensemble du conseil ; la version déposée sera ajustée pour les intégrer. Quant au formulaire de déclaration d'intérêt, le format sera revu.

SUIVI

RÉSOLUTION 2023-06-14/06 **Code d'éthique des administrateurs**

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M. Donald Aubin, le Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Institut national de santé publique du Québec est adopté avec les modifications demandées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE SANTÉ PUBLIQUE (CESP)

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et du Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique.

RÉSOLUTION 2023-06-14/07 **Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique (CESP)**

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M. Donald Aubin, le Règlement de fonctionnement du comité d'éthique de santé publique, révisé, est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

13.1 Comptes rendus des comités du conseil

Dépôt du compte rendu approuvé de la réunion du comité de gouvernance et d'éthique (CGE) du 12 avril 2023.

14. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 19 JUILLET 2023

15. ÉCHANGES À HUIS CLOS

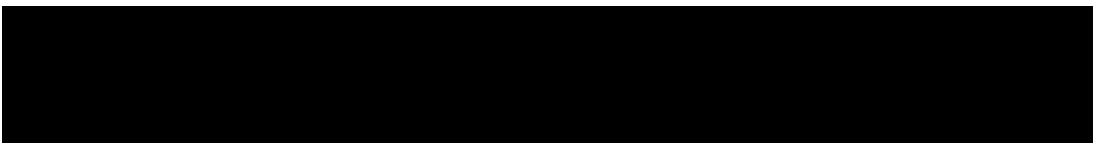
Un huis clos est demandé à 15 h 05.

15.1 Huis clos des administrateurs

15.2 Huis clos des membres indépendants

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 15 h 47.



Denis Marion

Julie Dostaler

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2023-06-14

Avis de convocation

140^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 19 juillet 2023**, de 13 h 30 à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h 30	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 31	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 32	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023;	13 h 35	Adoption	5 min	-Procès-verbal
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 40	Information	40 min	-
6.	États financiers audités au 31 mars 2023 : 6.1 Rapport de la présidente du comité d'audit; 6.2 États financiers audités;	14 h 20	Adoption	25 min	-États fin. Présentation -États financiers - Rapport auditeur -Résolution – États fin. -Résolution - cosignataire
7.	Politique de délégation de pouvoirs et de signature;	14 h 45	Adoption	5 min	-ES -Politiques (2)
8.	Rapport des présidents de comités : 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique; 8.2 Comité des ressources humaines ;	14 h 50	Information	5 min	
9.	Présentation de la typologie des produits;	14 h 55	Information	30 min	-
10.	Ordre du jour de consentement : 10.1 Contrat de 500 k\$ et plus; 10.2 Nominations au comité d'éthique de santé publique (CESP); 10.3 Nomination d'un cadre supérieur; 10.4 Conditions de travail du personnel syndicable non syndiqué;	15 h 25	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution -État de situation -Grille – membres -Résolution -Candidatures (2) -État de situation -Résolution -CV candidate -État de situation -Conditions travail -Annexe AAA -Annexe BBB

	10.5 Plan d'effectifs; 10.6 Rapport annuel de gestion;				-État de situation -Plan -État de situation -RAG
11.	Dépôt de documents : 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Comptes rendus des comités du conseil; 11.3 Tableau de bord des ressources humaines;	15 h 30	Information	0 min	-État de situation -Annexe -CAUDIT -CGE -CRH -Tableau de bord
12.	Prochaine séance ordinaire – 11 octobre 2023;	15 h 30	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Huis clos des administrateurs; 13.2 Huis clos des membres indépendants;	15 h 30	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	16 h	Adoption	0 min	

**PROCÈS-VERBAL DE LA
140^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 19 juillet 2023, à 13 h 30**

Présences :

- M. Donald Aubin
- M. Luc Boileau
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail (à partir de 14 h 07)

Se sont excusés : M^{me} Monique Benoit

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités:

- M. Claude Bernier, DRFMCA
- M. Éric Litvak, VPAAS

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 32.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Les membres n'ont pas d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 juillet 2023 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2023-07-19/01 **Ordre du jour**

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 juillet 2023 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2023

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023. Une correction est demandée dans la section du rapport du PDG afin de remplacer la phrase suivante : (...) cette opération est appelée *Évaluation de la capacité stratégique* et vise à faire un état des lieux, notamment quant à la conformité et la pertinence des mandats réalisés et leurs échéanciers.

RÉSOLUTION 2023-07-19/02 **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023**

Sur proposition de M. Denis Chenevert appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 juin 2023 est adopté avec la modification demandée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait un rapport aux membres du conseil des travaux des dernières semaines dans l'organisation. Il est, entre autres, question de l'arrivée d'un nouveau sous-ministre au ministère de la Santé et des Services sociaux soit M. Daniel Paré; une rencontre est prévue prochainement avec ce dernier.

Concernant l'évaluation de la capacité stratégique de la Direction du développement des individus et des communautés, le PDG a reçu un rapport verbal; un rapport écrit sera livré ultérieurement. Les consultants externes ont fait l'évaluation de 72 mandats : aucun dossier

n'est dans un état critique, aucun retard non justifiable ne fut relevé et environ 60 % des mandats sont en fin de production. Un enjeu fut identifié concernant la structure de gestion; des travaux sont en cours afin de la renforcer adéquatement.

Le PDG présente ensuite le déroulement prévu pour la journée de retraite du conseil d'administration portant sur l'indépendance de l'Institut.

Il informe par la suite les membres d'une recommandation au conseil se retrouvant dans l'ordre du jour de consentement pour la nomination d'une nouvelle directrice des opérations au LSPQ suite au départ à la retraite de la directrice actuelle.

Finalement, il avise les membres d'une initiative portant sur la main-d'œuvre en santé publique et impliquant le réseau de santé publique et les partenaires universitaires. L'objectif de cette initiative est de pouvoir définir des chantiers prioritaires à mettre en place en vue de rapprocher l'offre de la demande.

Les membres sont ensuite invités à commenter la présentation du PDG et à le questionner.

M. Luc Boileau s'excuse et quitte momentanément la rencontre à 14 h.

M. Yves Salvail se joint à la rencontre à 14 h 07.

6. ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS AU 31 MARS 2023

Le président du conseil accueille M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative pour la présentation du budget 2023-2024.

6.1 Rapport de la présidente du comité d'audit

La présidente du comité d'audit fait rapport au conseil de la réunion du comité tenue le 12 juillet dont le principal sujet était la présentation des états financiers et la réception du rapport des auditeurs. Elle précise que les auditeurs ont remis un rapport sans réserve avec aucune recommandation ni anomalie non corrigée. Lors du huis clos, les auditeurs ont confirmé qu'ils ont eu une excellente collaboration de l'organisation. Le comité d'audit recommande donc l'approbation des états financiers au 31 mars 2023. Le comité d'audit a également examiné le contrat de plus de 500 M\$ qui se retrouve à l'ordre du jour et en recommande l'adoption.

6.2 États financiers audités

Les membres ont reçu la présentation des états financiers, les états financiers au 31 mars 2023, le rapport de l'auditeur ainsi que les deux projets de résolutions à approuver.

M. Luc Boileau se joint à nouveau à la rencontre à 14 h 20.

Le directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative présente les états financiers au 31 mars 2023.

- L'exercice 2022-2023 se conclut avec 102,3 M\$ de revenus et 102,6 M\$ de dépenses occasionnant un déficit de 326 k\$ pour les opérations courantes.
-

- Le gouvernement du Québec représente près de 84,1 % des sources de revenus. Pour ce qui est des ventes de services, on constate une diminution de 1,1 M\$ attribuable à une diminution de 1,7 M\$ de ventes de services au CTQ, mais en partie compensée par une hausse des revenus du Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ), (0,6 M\$).
- Concernant les charges, les salaires représentent 66,4 % de celles-ci et le dépassement de 0,9 M\$ est attribuable aux nouvelles conventions collectives malgré des économies sur des postes en absence ou non comblés.
- Les activités régulières représentent 45 % du financement alors que les projets spéciaux représentent 55 %.

Les membres questionnent ensuite le directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative afin de bien interpréter les éléments de sa présentation.

RÉSOLUTION # 2023-07-19/03

Approbation des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023 de l'Institut national de santé publique du Québec

ATTENDU QUE l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q., chapitre I-13.1.1) stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;

ATTENDU QUE les représentants de la firme Morin Desrochers Beaulieu mandatés par le Vérificateur général du Québec ont procédé à l'audit des états financiers que la direction de l'Institut national de santé publique du Québec a soumis, comme prévu à l'article 27 de la loi ;

ATTENDU QUE les représentants du Vérificateur général du Québec ont émis une opinion sans réserve relativement aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023 ;

ATTENDU QUE les états financiers doivent être approuvés par le conseil d'administration;

ATTENDU QUE les résultats aux états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023 sont les suivants :

(En milliers de dollars)	Activités régulières	Projets spéciaux	Total
Revenus	46 630	55 670	102 300
Charges	(45 516)	(57 110)	(102 626)
Excédent (déficit) des opérations courantes	1 114	(1 440)	(326)
Charges affectées	(543)	(302)	(845)
Excédent (déficit)	571	(1 742)	(1 171)

ATTENDU QUE les membres du comité d'audit recommandent l'adoption des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023.

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée de M. Denis Chênevert, il est résolu de :

- **APPROUVER** les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # 2023-07-19/04

**Désignation d'un membre du conseil d'administration
à titre de cosignataire des états financiers de l'exercice
se terminant le 31 mars 2023
de l'Institut national de santé publique du Québec**

ATTENDU QUE l'article 25 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux ses états financiers ainsi qu'un rapport annuel de gestion pour l'exercice financier précédent ;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration ont approuvé les états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023 par sa résolution 2023-07-29/01 ;

ATTENDU QU'il est souhaitable que les états financiers de l'Institut national de santé publique du Québec soient cosignés par le président-directeur général et un membre du conseil d'administration ;

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée de M. Donald Aubin, il est résolu de :

- **DESIGNER** madame Céline Plamondon, FCPA auditeur, CIA, présidente du comité d'audit, cosignataire des états financiers de l'exercice se terminant le 31 mars 2023 de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. POLITIQUE DE DÉLÉGATION DE POUVOIRS ET DE SIGNATURE

Les membres ont reçu un état de situation, la politique amendée ainsi que la version antérieure. La secrétaire générale présente les principaux changements et répond aux questions des administrateurs.

RÉSOLUTION 2023-07-19/05
Adoption de la Politique de délégation de pouvoirs et de signature

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M. Donald Aubin, il est résolu de :

- **AMENDER** la Politique de délégation de pouvoirs et de signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉ

8.1 Comité de gouvernance et d'éthique

Monsieur Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique fait rapport aux membres de la séance tenue le 6 juillet dernier. Les membres recommandent l'approbation de la Politique de délégation de pouvoirs et de signature révisée ainsi que la nomination de deux membres du comité d'éthique de santé publique ; ces deux sujets se retrouvent à l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. Ils ont également discuté de la tenue de la journée de retraite du conseil qui aura lieu au mois d'août et portera sur l'indépendance de l'Institut. Ils ont également débuté des travaux pour définir une matrice des compétences des membres du conseil et ainsi soutenir la nomination de nouveaux membres afin de pourvoir les postes vacants. Finalement, le président du CGE informe les membres que le comité a pris la décision de cesser la transmission de la revue de presse quotidienne aux membres du C.A. puisqu'elle n'était pas à valeur ajoutée. Finalement, comme à chaque séance, le CGE a aussi pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance.

8.2 Comité des ressources humaines

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines, présente les dossiers discutés lors de la dernière rencontre du comité tenue le 6 juillet dernier.

Les membres ont notamment eu l'occasion de souligner le premier anniversaire professionnel de M. Forest et de M^{me} Lareau. Ils ont également pris connaissance du suivi du plan d'action du comité. Il fut également question du bilan du plan d'action 2022-2023 à l'égard des personnes en situation de handicap. Dans l'ordre du jour de consentement, on retrouve également une recommandation du CRH pour adopter la mise à jour des conditions de travail du personnel syndicable non syndiqué ainsi que le plan d'effectifs 2023-2024, deux sujets ayant été étudiés lors de la dernière séance. Concernant le plan d'effectifs, la présidente du CRH explique qu'en dépit d'un taux de titularisation de 113 %, ce dernier ne représente pas un risque important pour l'organisation. Finalement, ils ont aussi analysé le tableau de bord RH et ils ont discuté de la volonté de se doter d'indicateurs plus parlant au cours des prochaines années et de l'intérêt à pouvoir les croiser avec d'autres données administratives.

9. PRÉSENTATION DE LA TYPOLOGIE DE PRODUITS

Le président du conseil accueille D^r Éric Litvak qui débutera sous peu sa nouvelle fonction de vice-président aux affaires scientifiques. D^r Litvak présente les travaux de révision de la typologie entamés à l'automne dernier et répond aux questions des administrateurs.

Les membres remercient D^r Litvak pour sa présentation et félicitent les équipes pour le travail réalisé. Un membre suggère que cette présentation puisse être faite aux équipes régionales de santé publique ou aux tables thématiques.

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

10.1 Contrat de 500 k\$ et plus

Les membres ont reçu un état de situation et le projet de résolution présentant le contrat avec la firme Bio Rad Laboratories.

RÉSOLUTION # 2023-07-19/06 **Contrat avec la firme Bio Rad Laboratories**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général.

ATTENDU que le LSPQ désire procéder à l'acquisition de matériel de contrôle de qualité accompagné de services de traitement statistique des données, cela afin de remplir son mandat d'offrir des programmes d'assurance interne et externe de qualité aux fins d'assurer la qualité des analyses faites dans les laboratoires de biologie médicale du Québec.

ATTENDU que l'appel d'offres public INSPQ-10457 a été lancé le 18 avril 2023 et s'est clôturé le 19 mai 2023. Six (6) firmes ont commandé les documents d'appel d'offres et trois (3) firmes ont déposé une soumission.

ATTENDU la plus basse soumission obtenue, celle de Bio Rad Laboratories, s'est révélée conforme en tous points.

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu :

- **D'AUTORISER** le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10457 au montant de 1 607 160,36 \$ incluant les options de prolongation (3 ans + 2 options de 1 an) avec la firme Bio Rad Laboratories.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 Nomination au comité d'éthique de santé publique (CESP)

Les membres ont reçu un état de situation, les cv des candidates, un tableau de profil de compétences des membres du CESP ainsi qu'un projet de résolution pour la nomination d'une nouvelle présidente et d'un membre représentant la population au sein du CESP.

RÉSOLUTION N° 2023-07-19/07**Nomination de deux membres au comité d'éthique de santé publique**

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec stipule que l'Institut doit mettre en place un comité d'éthique de santé publique ;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 20 octobre 2009 de nommer les membres du comité d'éthique de santé publique ;

ATTENDU la décision du conseil d'administration du 9 décembre 2009 de mandater le comité de gouvernance et d'éthique pour assurer le suivi et le bon fonctionnement du comité d'éthique de santé publique et de faire les recommandations nécessaires au conseil, le cas échéant ;

ATTENDU QUE deux postes sont à combler au sein du CESP : celui de président ainsi qu'un membre représentant la population ;

ATTENDU QUE le comité de sélection composé de M^{me} Delphine Roigt, M. Lonzozou Kpanake, M. Michel Désy, M^{me} Julie St-Pierre, M^{me} Julie Dostaler et M. Pierre-Gerlier Forest recommande les nominations suivantes : M^{me} Marie Ménard, membre permanente représentant la population, et M^{me} Élodie Petit, présidente;

ATTENDU QUE le comité de gouvernance et d'éthique appuie les recommandations du comité de sélection.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu de :

- **PROCÉDER** à la nomination, pour des mandats d'une durée de quatre ans débutant le 19 juillet 2023, des personnes suivantes :
 - M^{me} Élodie Petit, à titre de présidente ;
 - M^{me} Marie Ménard, à titre de représentante de la population.
- **MANDATER** le comité de gouvernance et d'éthique (CGE) afin de s'assurer que les personnes nommées à titre d'officiers du CESP assument adéquatement les fonctions prévues.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 Nomination d'un cadre supérieur

Les membres ont reçu un état de situation, le cv de la candidate ainsi qu'un projet de résolution pour la nomination d'une nouvelle directrice aux opérations au LSPQ.

RÉSOLUTION # 2023-07-19/08**Nomination au poste de directrice aux opérations
au Laboratoire de santé publique du Québec**

ATTENDU le départ à la retraite annoncé de Mme Florence Lacasse du poste de directrice aux opérations au Laboratoire de santé publique du Québec ;

ATTENDU QUE le comité de sélection, formé de M. Pierre-Gerlier Forest, président-directeur général, de M^{me} Linda Lalancette, microbiologiste-infectiologue au laboratoire Optilab 3L, de M. Yves Salvail, membre du conseil d'administration, de M^{me} Judith Fafard, directrice médicale du LSPQ et de M^{me} Coline Vigroux, agente de gestion du personnel, recommande de nommer M^{me} Dominique Courteau à titre de directrice aux opérations au Laboratoire de santé publique du Québec.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu :

- **DE NOMMER** M^{me} Dominique Courteau à titre de directrice aux opérations au Laboratoire de santé publique du Québec. Cette nomination sera effective le 21 août 2023.

Adoptée à l'unanimité

10.4 Conditions de travail du personnel syndicable non syndiqué;

Les membres ont reçu un état de situation, le répertoire des conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux, les annexes AAA (conditions particulières applicables au personnel syndicable mais non syndiqué de l'INSPQ détenant un poste sous octroi) et BBB (conditions particulières applicables au personnel syndicable mais non syndiqué de l'INSPQ détenant le titre d'emploi de stagiaire/étudiant) ainsi qu'un projet de résolution.

RÉSOLUTION # 2023-07-19/09**Mise à jour des conditions de travail pour le personnel-cadre et le personnel
syndicable mais non syndiqué de l'INSPQ**

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec, mentionne que :

« Sous réserve des dispositions d'une convention collective, l'Institut détermine, par règlement, les normes et barèmes de rémunération, les avantages sociaux et les autres conditions de travail des membres de son personnel conformément aux conditions définies par le gouvernement »

ATTENDU QU' il est dans les bonnes pratiques de mettre à jour les conditions de travail des cadres et du personnel non syndiqué lors de chaque période de renouvellement des conventions collectives de l'organisation.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu de :

- **APPLIQUER** le "Répertoire des conditions de travail des employés syndicables mais non syndiqués" du réseau de la santé et des services sociaux sauf pour les Annexes AAA et BBB pour les employés syndicables non syndiqués de l'Institut.
- **APPUYER** les démarches de la direction auprès du Secrétariat du Conseil du trésor et du ministère de la Santé et des Services sociaux pour augmenter les échelles salariales du personnel syndicable non syndiqué.

10.5 Plan d'effectifs

Les membres ont reçu un état de situation ainsi que le plan d'effectif des membres du personnel de l'INSPQ 2023-2024.

RÉSOLUTION 2023-07-19/10

Plan d'effectifs 2023-2024

Attendu que les membres du CRH ont pris connaissance de la présentation de la projection des effectifs pour l'année 2023-2024 et en recommande l'approbation par les membres du conseil ;

Attendu que le conseil a tenu des discussions au cours des dernières années où il était favorable à l'augmentation du taux de titularisation autorisé de 110%;

Attendu que le conseil appuie la direction dans son intention d'augmenter le taux de fidélisation des employés temporaires.

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu :

- Adopter le plan d'effectifs 2023-2024 ;
- Approuver le taux de titularisation financier de juin 2023 s'élevant à 113 %;
- Appuyer la poursuite des travaux visant à rehausser le taux de titularisation des employés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.6 Rapport annuel de gestion

Les membres ont reçu un état de situation ainsi que le rapport annuel de gestion 2022-2023.

RÉSOLUTION 2023-07-19/11

Rapport annuel de gestion

ATTENDU QUE l'article 24 de la Loi sur l'administration publique prévoit que l'Institut doit préparer un rapport annuel de gestion selon les modalités déterminées par le Conseil du trésor ;

ATTENDU QUE les membres ont reçu et pris connaissance du rapport annuel de gestion 2022-2023 de l'Institut ;

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu :

- **ADOPTER** le rapport annuel de gestion 2022-2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de l'annexe détaillant les contrats de service de plus de 25 k\$.

11.2 Comptes rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu copie du compte rendu de comité de gouvernance et d'éthique du 31 mai 2023, du compte rendu du comité des ressources humaines du 20 avril 2023 et du compte rendu du comité d'audit du 20 avril 2023.

11.3 Tableau de bord RH

Les membres ont reçu copie des résultats des indicateurs du tableau de bord des ressources humaines.

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 11 OCTOBRE 2023

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 15 h 35.

13.1 Huis clos des administrateurs

13.2 Huis clos des membres indépendants

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h.

Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Julie Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Avis de convocation

141^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 11 octobre 2023**, de 13 h 30 à 16 h

Par conférence web – Teams

Proposition d'ordre du jour

N°	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h 30	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 31	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 32	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2023;	13 h 35	Adoption	5 min	-Procès-verbal
5.	Rapport du président-directeur général; 5.1 25 ^e anniversaire de l'Institut;	13 h 40	Information	40 min	-
6.	Suivi de la retraite du C.A. : 6.1 Synthèse de la journée; 6.2 Amendement - mandat du comité d'audit; 6.3 Création et mandat - comité science et partenariats;	14 h 20	Discussion Adoption Adoption	20 min	-Synthèse -État de situation -État de situation
7.	Entente d'affiliation universitaire – Université Laval;	14 h 40	Adoption	15 min	-État de situation -Contrat d'affiliation -Tableau comparatif -Résolution
8.	Rapport des présidents de comités : 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique; 8.2 Comité d'audit; 8.3 Comité des ressources humaines;	14 h 55	Information	20 min	-Plan de travail
9.	Ordre du jour de consentement : 9.1 Contrat de 500 k\$ et plus : a) Résolution 1 b) Résolution 2 c) Résolution 3	15 h 15	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution -Résolution -Résolution

	9.2 Amendement à la Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être; 9.3 Plan d'action collusion et corruption en gestion contractuelle;				-État de situation -Politique -État de situation -Plan d'action -Résolution
10.	Présentation du processus d'analyse éthique du CESP;	15 h 20	Information	25 min	
11.	Dépôt de documents : 11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 11.2 Programmation - formation continue du conseil 2023-2024; 11.3 Comptes rendus des comités du conseil; 11.4 Tableau de bord des ressources humaines;	15 h 45	Information	0 min	-État de situation -Annexe -État de situation -CAUDIT -CGE -CRH -Tableau de bord
12.	Prochaine séance ordinaire – 6 décembre 2023;	15 h 45	Information	0 min	
13.	Échanges à huis clos : 13.1 Huis clos des administrateurs; 13.2 Huis clos des membres indépendants;	15 h 45	Discussion	30 min	
14.	Levée de la séance.	16 h 15	Adoption	0 min	

**PROCÈS-VERBAL DE LA
141^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC
tenue par conférence Web – TEAMS, le 11 octobre 2023, à 13 h 30**

APPROUVÉ

Sont présents :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Sont absents :

- M. Luc Boileau

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invités :

- Dr François Desbiens, VPPSM
- Michel Désy, secrétaire du CESP
- Élodie Petit, présidente du CESP

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 31.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 octobre 2023 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2023-10-11/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Nathalie Boisvert, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 octobre 2023 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 JUILLET 2023

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2023.

RÉSOLUTION 2023-10-11/02

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2023

Sur proposition de M. Lonzozou Kpanake, appuyée par M. Denis Chênevert, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juillet 2023 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait rapport aux membres du conseil des travaux des dernières semaines dans l'organisation. Il est entre autres question de l'évaluation de la capacité stratégique tenue au sein de la Direction des individus et des communautés (DIC), de l'initiative sur la main-d'œuvre en santé publique, des activités entourant le 25^e anniversaire de l'Institut. Il informe également les membres du départ de la directrice des ressources humaines et de l'intérim en cours ainsi que des travaux de dotation pour des postes de conseillers cadres. Il partage également un début de réflexion sur le rôle d'anticipation que devrait jouer l'Institut.

Diane Lafontaine se joint à la réunion à 13 h 51.

Les membres ont ensuite l'occasion d'échanger avec le PDG à propos des éléments présentés.

6. SUIVI DE LA RETRAITE DU C.A.

Les membres ont reçu une synthèse de la journée de retraite du conseil tenue le 23 août 2023, une proposition d'amendement du mandat du comité d'audit ainsi qu'une proposition de mandat pour la création d'un nouveau comité du conseil.

6.1 Synthèse de la journée

Le président invite les membres à commenter le rapport reçu.

Les membres sont d'accord avec les éléments relevés dans le document. Il est mentionné d'ajouter à cette liste d'éléments la poursuite de la conversation sur la notion d'anticipation. Il y aurait également lieu de préciser les modalités soutenant ces réflexions.

SUIVI

6.2 Amendement – mandat du comité d'audit

La secrétaire générale présente la proposition d'amendement au mandat du comité d'audit et les membres ont alors l'occasion de discuter de cette proposition.

RÉSOLUTION 2023-10-11/03 **Amendement au mandat du comité d'audit**

ATTENDU QUE les membres ont reçu une proposition d'amendement au mandat du comité d'audit ayant été discutée préalablement aux réunions respectives du CGE et du comité d'audit ;

ATTENDU QUE les membres ont eu l'occasion de discuter de la proposition ;

Sur proposition de Mme Céline Plamondon, appuyée par Mme Monique Benoit, il est résolu de :

- **AMENDER** le mandat du comité d'audit en ajoutant la responsabilité suivante : « Faire des recommandations au conseil d'administration sur les orientations financières de l'Institut ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Création et mandat – comité Sciences et partenariats

La secrétaire générale présente la proposition de mandat pour la création d'un nouveau comité du conseil. Les membres discutent de la proposition reçue et suggèrent quelques ajustements concernant la formulation du mandat.

RÉSOLUTION 2023-10-11/04**Création du comité Sciences et partenariats et mandat du comité**

ATTENDU QUE les membres ont reçu une proposition de mandat et de composition pour la création d'un nouveau comité du conseil nommé Sciences et partenariats ;

ATTENDU QUE les membres ont eu l'occasion de discuter de la proposition et ont suggéré quelques précisions dans la formulation du mandat ;

Sur proposition de M. Donald Aubin, appuyée par Mme Nathalie Boisvert, il est résolu de :

- **PROCÉDER** à la création du comité Sciences et partenariats en tenant compte des commentaires reçus lors de la discussion quant à la formulation du mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. ENTENTE D’AFFILIATION UNIVERSITAIRE – UNIVERSITÉ LAVAL

Le président du conseil accueille D^r François Desbiens, vice-président aux partenariats scientifiques et médicaux pour ce point. Les membres ont reçu un état de situation, le projet de contrat d'affiliation, un tableau comparatif et un projet de résolution.

Les membres ont l'occasion de commenter le projet de contrat d'affiliation avec l'Université Laval. D^r Desbiens reçoit les commentaires et s'engage à en tenir compte pour la suite des démarches.

RÉSOLUTION 2023-10-11/05**Accord de principe concernant le contrat d'affiliation entre l'Université Laval et l'Institut national de santé publique du Québec**

ATTENDU QUE l'Institut peut, par sa loi constitutive, conclure un contrat avec une université québécoise aux fins de participer à des programmes universitaires de formation et de recherche;

ATTENDU QUE l'Université Laval et l'Institut partagent l'objectif de faire progresser les connaissances et de développer l'expertise en santé publique par la recherche et la formation, et d'en favoriser la diffusion, l'utilisation et le transfert en vue d'améliorer la santé de la population;

ATTENDU QUE l'Université Laval et l'Institut reconnaissent l'intérêt de renforcer leur collaboration afin d'utiliser leurs ressources et leur expertise de façon optimale dans la poursuite de leur mission respective;

ATTENDU QUE l'Université Laval et l'Institut désirent conclure un contrat d'affiliation qui s'inscrit dans le cadre respectif de leurs missions en tenant compte de leurs fonctions particulières et spécifiques, mais complémentaires;

ATTENDU QUE les deux parties reconnaissent que le projet de contrat d'affiliation n'a aucun caractère d'exclusivité et n'empêche pas l'Institut de conclure d'autres projets d'affiliation avec tout autre établissement ou organisme ;

ATTENDU QUE l'Institut doit obtenir l'accord du ministre de la Santé et du ministre de l'Enseignement supérieur;

Sur proposition de Mme Monique Benoit, appuyée de M. Lonzozou Kpanake, il est résolu de :

- **DONNER** son accord de principe au projet de contrat d'affiliation entre l'Université Laval et l'Institut national de santé publique du Québec permettant ainsi la poursuite des échanges concernant ce contrat d'affiliation et sa transmission au ministre de la Santé ;
- **AUTORISER** le président-directeur général à signer, pour et au nom de l'Institut, le contrat d'affiliation selon des termes et conditions semblables au projet soumis au conseil d'administration et d'y apporter les modifications qu'il juge appropriées, le cas échéant, à signer tout document accessoire nécessaire ou utile afin de donner suite à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉ

8.1 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique, fait rapport aux membres des sujets discutés lors de la réunion du 27 septembre dernier, notamment le suivi de la retraite du mois d'août dernier ainsi que le plan de formation continue du conseil.

8.2 Comité d'audit

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité d'audit, présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 5 octobre dernier. Il a été question de la révision du mandat du comité d'audit, d'une présentation en vue de définir les orientations financières, de l'étude des contrats de plus de 500K\$ et du plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption en gestion contractuelle. Le comité d'audit recommande l'adoption des résolutions présentées à l'ordre du jour de consentement concernant ces sujets.

8.3 Comité des ressources humaines

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines, présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 28 septembre dernier.

Les membres ont été avisés du départ de M^{me} Myrienne Lareau, directrice des ressources humaines, et de l'intérim assumé par M^{me} Natalys Bastien. Ils ont reçu un suivi du plan de travail RH et ont notamment discuté de l'enjeu du télétravail sur la cohésion d'équipe. Il a également été question de la réussite de l'audit pour la norme Entreprise en santé - Élite et de l'implantation d'un système de gestion des candidatures. Les membres ont également été informés de l'avancement des travaux découlant des signatures des conventions collectives. Finalement, les membres ont pris connaissance

des amendements apportés à la Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être qui se retrouve dans l'ordre du jour de consentement et du tableau de bord présentant les indicateurs RH qui sont actuellement en révision.

9. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

9.1 Contrat de 500 k\$ et plus

Les membres ont reçu un état de situation et trois projets de résolution.

RÉSOLUTION # 2023-10-11/06 **Contrat avec la firme Les solutions EvoluData Inc.**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017;

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général;

ATTENDU que l'INSPQ désire procéder à l'acquisition de services professionnels Tikiwiki pour le développement d'un système d'information en soutien aux programmes d'assurance qualité externes du CTQ;

ATTENDU que pour répondre à ce besoin, l'appel d'offres public INSPQ-10452 a été lancé le 22 juin 2023 et s'est clôturé le 21 juillet 2023, que six firmes ont commandé les documents d'appel d'offres et qu'une seule a déposé une soumission, laquelle s'est avérée conforme;

ATTENDU la plus basse et unique soumission obtenue, celle de la firme Les solutions EvoluData Inc., s'est révélée conforme en tous points;

ATTENDU que l'exercice d'évaluation des besoins amenait des coûts prévisibles de 532 800 \$;

ATTENDU que la soumission de la firme Les solutions EvoluData Inc. était initialement d'un montant de 870 665 \$, mais que conformément à la réglementation en vigueur qui permet une négociation avec une entreprise ayant déposé la seule soumission conforme dans le cadre d'un appel d'offres public, une rencontre avec la firme concernée a permis de réviser son prix à une somme de 501 550 \$;

ATTENDU que le contrat se répartit comme suit :

Description	Quantité d'heures estimées	Taux horaire soumis	Total
Banque d'heures pour les services professionnels pour le développement d'un système d'information en soutien au programme provincial d'évaluation externe de la qualité	1 850	168 \$	310 800 \$
Montant forfaitaire pour la maintenance et les correctifs d'anomalies de la solution produite et mise à jour de la version de la plateforme Tiki-wiki pour les 2 années suivant la mise en production du système			112 000 \$
Montant OPTIONNEL pour deux (2) années supplémentaires de maintenance de la solution selon les mêmes paramètres que la maintenance de départ.			78 750 \$
			501 550 \$

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée de M^{me} Monique Benoit, il est résolu :

- **D'AUTORISER** le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10452 au montant de 501 550 \$ incluant les options de prolongation (3 ans + 2 options de 1 an) avec la firme Les solutions EvoluData Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # 2023-10-11/07

Contrat avec la firme Les solutions EvoluData Inc.

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017.

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général.

ATTENDU que l'INSPQ désire procéder à l'acquisition de services professionnels Tiki-Wiki pour la maintenance et l'amélioration continue d'un système d'information en soutien au programme provincial d'évaluation externe de la qualité, cela pour le compte du LSPQ.

ATTENDU que pour répondre à ce besoin, l'appel d'offres public INSPQ-10480 a été lancé le 21 juillet 2023 et s'est clôturé le 21 août 2023, que cinq firmes ont commandé les documents d'appel d'offres et qu'une seule a déposé une soumission, laquelle s'est avérée conforme.

ATTENDU la plus basse et unique soumission obtenue, celle de la firme Les solutions EvoluData Inc., s'est révélée conforme en tous points.

ATTENDU que l'exercice d'évaluation des besoins amenait des coûts prévisibles de 1 065 000 \$.

ATTENDU que la soumission de la firme Les solutions EvoluData Inc. était initialement d'un montant de 1 361 250 \$, mais que conformément à la réglementation en vigueur qui permet une négociation avec une entreprise ayant déposé la seule soumission conforme dans le cadre d'un appel d'offres public, une rencontre avec la firme concernée a permis de réviser son prix à une somme de 1 016 400 \$.

ATTENDU que le contrat se répartit comme suit :

Description	Quantité d'heures estimées	Taux	Total
LIVRABLE 1 : Acquisition de services professionnels Tiki-Wiki pour l'amélioration continue d'un système d'information en soutien au programme provincial d'évaluation externe de la qualité – ANNÉES 1 et 2 FERMES + ANNÉES 3, 4 et 5 OPTIONNELLES	5 000 (1 000/an)	168 \$	840 000 \$
LIVRABLE 2 : Activités de maintenance de la plateforme APTITUDE – ANNÉES 1 et 2 FERMES + ANNÉES 3, 4 et 5 OPTIONNELLES	5 ans	35 280 \$ /an	176 400 \$
			1 016 400 \$

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée de M^{me} Monique Benoit, il est résolu :

- **D'AUTORISER** le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10480 au montant de 1 016 400 \$ incluant les options de prolongation (2 ans + 3 options de 1 an) avec la firme Les solutions EvoluData Inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION # 2023-10-11/08 **Contrat avec la firme College of American Pathologists**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 29 mars 2017;

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général;

ATTENDU que le LSPQ désire obtenir des services de fournitures de contrôles externes de qualité (essais d'aptitude) pour les analyses de la discipline pathologie et oncologie du programme d'évaluation externe de qualité (PEEQPC) provincial;

ATTENDU que suite à une revue exhaustive du marché effectuée par le biais d'un avis d'intention publié du 5 au 19 juillet 2023 sur le SEAO, le College of American Pathologists a été identifié comme étant le seul prestataire de services pouvant répondre au besoin exprimé pour la catégorie d'essais d'aptitudes Pathologie et oncologie;

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur.

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée de M^{me} Monique Benoit, il est résolu :

- D'autoriser le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10505-5 au montant de 571 200 \$ incluant une option de prolongation d'une année (pour un total de 2 ans) avec la firme College of American Pathologists.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Amendement à la Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être

Les membres ont reçu un état de situation ainsi que le projet de politique amendé.

RÉSOLUTION 2023-10-11/09

Amendement à la Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être

Sur proposition de M. Yves Salvail, appuyée par M^{me} Monique Benoit, il est résolu de :

- **AMENDER** la Politique sur la promotion, la prévention et les pratiques organisationnelles favorables à la santé et au mieux-être.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 Plan d'action collusion et corruption en gestion contractuelle

Les membres ont reçu un état de situation, le plan d'action et la résolution.

Résolution 2023-10-11/10

Mise à jour du plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption

ATTENDU que l'Institut a mis en place en 2020 un plan de gestion des risques en matière de collusion et corruption. Ce plan répond à une obligation gouvernementale

du Conseil du trésor suite aux travaux de l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Le plan a été réalisé à partir la trousse d'outils fournis par l'UPAC.

ATTENDU que l'Institut a également mis en place en 2016 la directive portant sur les lignes internes de conduite stipulant les éléments à considérer pour limiter les risques de collusion ou corruption.

ATTENDU que l'Institut doit mettre annuellement à jour ce plan.

ATTENDU que l'Institut a procédé qu'en décembre 2021 au premier bilan des réalisations et à l'exercice de révision de son plan.

ATTENDU que l'Institut a fait, au printemps 2023, le suivi et la mise à jour de son plan d'action. Toutefois, étant donné la stabilité du contexte, il n'y a pas eu de révision des risques et de leur incidence. Cet exercice sera effectué suite au dépôt, cet automne, du rapport d'audit externe sur la conformité des processus de gestion contractuelle portant sur la période 19-20 à 21-22.

ATTENDU qu'il n'y a aucun risque ayant une cote élevée en considérant les contrôles en place.

ATTENDU que les faits saillants des travaux effectués depuis la dernière mise à jour sont :

- Bonification de notre page Extranet dédiée à la gestion contractuelle.
- Prise en charge des contrats de maintenance du LSPQ.
- Suivi de la liste des contractants pour voir les tendances.
- Mise en place de la stratégie d'identification des contractants travaillant à l'Institut.
- Elle sera mise en application d'ici l'été.

Sur proposition M. Yves Salvail, appuyée de M^{me} Monique Benoit, il est résolu :

- **D'ADOPTER** la mise à jour du plan de gestion des risques en matière de collusion corruption qui comprend la poursuite des actions sur les 11 risques identifiés lors de l'élaboration du plan en 2020 et l'ajout et la prise en charge du risque sur le fractionnement des contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. PRÉSENTATION DU PROCESSUS D'ANALYSE ÉTHIQUE DU CESP

Le président du conseil accueille M^{me} Élodie Petit, présidente du comité d'éthique de santé publique (CESP), et M. Michel Désy, secrétaire du CESP qui font une présentation du processus d'analyse éthique du CESP et répondent aux questions des administrateurs.

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu un état de situation et une annexe détaillant les contrats de service de plus de 25 k\$.

11.2 Programmation – formation continue du conseil 2023-2024

Les membres un état de situation présentant les activités de formation continue du conseil pour l'année 2023-2024.

11.3 Comptes rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu les comptes rendus approuvés du comité d'audit du 12 juillet 2023, du comité de gouvernance et d'éthique du 6 juillet 2023 et du comité des ressources humaines du 6 juillet 2023.

11.4 Tableau de bord des ressources humaines

Les membres ont reçu le tableau de bord des ressources humaines présentant les indicateurs au 9 septembre 2023.

12. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 6 DÉCEMBRE 2023

La prochaine séance du conseil d'administration de l'INSPQ aura lieu le mercredi 6 décembre à 13 h.

13. ÉCHANGES À HUIS CLOS

Un huis clos est demandé à 15 h 55.

13.1 Huis clos des administrateurs

13.2 Huis clos des membres indépendants

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 17 h.

Denis Marion

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Jane Dostaler

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Avis de convocation

142^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

Ayant lieu le **mercredi 6 décembre 2023**, de 13 h 30 à 16 h 30

Par conférence web – Teams

PROJET

Proposition d'ordre du jour

	Sujet	Heure	Action	Temps alloué	Document
1.	Accueil et vérification du quorum;	13 h 30	-	1 min	-
2.	Déclaration d'intérêts;	13 h 31	Information	1 min	-
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour;	13 h 32	Adoption	3 min	- Ordre du jour
4.	Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2023;	13 h 35	Adoption	5 min	-Procès-verbal -Tableau des suivis
5.	Rapport du président-directeur général;	13 h 40	Information	35 min	-
6.	Nomination d'un cadre supérieur – Direction des ressources humaines;	14 h 15	Adoption	5	-État de situation -Curriculum vitae -Résolution
7.	Renouvellement du mandat du PDG de l'Institut;	14 h 20	Adoption	20 min	-Résolution
8.	Nominations – comité science et partenariats;	14 h 40	Adoption	5 min	-Résolution
9.	Rapport des présidents de comités : 9.1 Comité de gouvernance et d'éthique; 9.2 Comité d'audit; 9.3 Comité des ressources humaines;	14 h 45	Information	20 min	-Plan de travail
10.	Ordre du jour de consentement : 10.1 Contrat de 500 k\$ et plus; 10.2 Rapport annuel du CESP; 10.3 Ajout d'un signataire autorisé RAMQ;	15 h 05	Adoption	5 min	-État de situation -Résolution -Rapport -État de situation -Résolution
11.	Présentation du processus de production scientifique : Invité : Éric Litvak	15 h 10	Information	30 min	

12.	Dépôt de documents : 12.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$; 12.2 Comptes rendus des comités du conseil; 12.3 Tableau de bord des ressources humaines; 12.4 Programmation scientifique;	15 h 40	Information	0 min	-État de situation -Annexe -CGE, CRH, CAUDIT -Tableau de bord -Programmation
13.	Prochaine séance ordinaire – 14 février 2024;	15 h 40	Information	0 min	
14.	Échanges à huis clos : 14.1 Huis clos des administrateurs; 14.2 Huis clos des membres indépendants;	15 h 40	Discussion	30 min	
15.	Levée de la séance.	16 h 10	Adoption	0 min	

2023-12-05

**PROCÈS-VERBAL DE LA
142^E SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC**
tenue par conférence Web – TEAMS, le 6 décembre 2023, à 13 h 30

PROJET

Sont présents :

- M. Donald Aubin
- M^{me} Monique Benoit
- M Luc Boileau (à 14h15)
- M^{me} Nathalie Boisvert
- M. Denis Chênevert
- M. Pierre-Gerlier Forest
- M. Éric Goyer
- M. Lonzozou Kpanake
- M^{me} Diane Lafontaine
- M. Denis Marion
- M^{me} Céline Plamondon
- M. Yves Salvail

Sont absents : -

Secrétaire du conseil : M^{me} Julie Dostaler

Invité : M. Éric Litvak, VPAS

1. ACCUEIL ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Denis Marion, président du conseil, souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte à 13 h 31.

2. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Le président du conseil invite les membres à déclarer leurs intérêts en regard des sujets prévus à l'ordre du jour. Aucun membre n'a d'intérêt à déclarer.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 décembre 2023 et en ont pris connaissance.

RÉSOLUTION 2023-12-06/01

Ordre du jour

Sur proposition de M^{me} Céline Plamondon, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 décembre 2023 est adopté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 OCTOBRE 2023

Les membres ont reçu le projet de procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2023.

RÉSOLUTION 2023-12-06/02

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2023

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Céline Plamondon, le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2023 est approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres ont reçu un document faisant état des suivis des procès-verbaux.

5. RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le PDG fait rapport aux membres du conseil des travaux des dernières semaines dans l'organisation. Il est, entre autres, question des célébrations du 25^e anniversaire de l'Institut, du processus de nomination au poste de directrice des ressources humaines, d'une journée d'étude sur la main d'œuvre en santé publique, du processus d'élaboration du plan stratégique et du renouvellement des mandats des membres du C.A.

Les membres ont ensuite l'occasion de discuter des informations reçues.

Les membres ayant participé au colloque des partenaires du 29 novembre 2023 tiennent à souligner la qualité et la réussite de l'événement.

6. NOMINATION D'UN CADRE SUPÉRIEUR – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines (CRH), présente le processus réalisé par le CRH soutenant la recommandation de la nomination d'une directrice des ressources humaines. Les membres ont reçu copie de l'état de situation, du projet de résolution et du curriculum vitae de la candidate et ont l'occasion de poser des questions aux membres du CRH.

Luc Boileau se joint à la réunion.

RÉSOLUTION # 2023-12-06/03

Nomination au poste de directrice à la Direction des ressources humaines

ATTENDU QUE le poste de directrice à la Direction des ressources humaines est actuellement vacant à la suite du départ de M^{me} Myrienne Lareau en août 2023;

ATTENDU QU'au terme d'un premier affichage du poste à la Direction des ressources humaines, le processus de sélection s'est avéré non concluant;

ATTENDU QUE M^{me} Natalys Bastien, ancienne directrice des ressources humaines de l'Institut, de 2013 à 2022, qui occupe actuellement le poste de directrice par intérim à la Direction des ressources humaines, a manifesté son intérêt à occuper la fonction sur une base permanente;

ATTENDU QUE le comité de sélection, formé de M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines du conseil d'administration, de M. Denis Chênevert, membre du comité des ressources humaines du conseil d'administration et de M^{me} Valérie Émond, directrice scientifique du BIESP, recommande au conseil d'administration de nommer M^{me} Natalys Bastien à titre de directrice à la Direction des ressources humaines;

Sur proposition de M. Pierre-Gerlier Forest, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **DE NOMMER** M^{me} Natalys Bastien à titre de directrice à la Direction des ressources humaines. Cette nomination sera effective à compter du 1^{er} janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité

7. RENOUELEMENT DU MANDAT DU PDG DE L'INSTITUT

Le PDG quitte la réunion à 14 h 18 afin que les membres puissent discuter du renouvellement de son mandat en son absence.

Le président du conseil explique aux membres le processus et les démarches effectuées dans le cadre du renouvellement du mandat du PDG. Il informe les membres que M. Forest a

également fait des démarches auprès du sous-ministre pour manifester son intérêt à poursuivre un nouveau mandat; la durée du mandat sera convenue entre le gouvernement et M. Forest le cas échéant.

Les membres ont reçu un projet de résolution et en discutent.

RÉSOLUTION # 2023-12-06/04
Renouvellement du mandat du président-directeur général et
membre du conseil d'administration

ATTENDU QU'à sa séance du 15 juin 2022, le Conseil des ministres a procédé à la nomination de M. Pierre-Gerlier Forest comme membre du conseil d'administration et président-directeur général de l'Institut national de santé publique du Québec pour un mandat de deux ans, à compter du 4 juillet 2022;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration sont pleinement satisfaits du travail accompli par M. Pierre-Gerlier Forest;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration veulent s'assurer d'une continuité dans la fonction de PDG de l'Institut national de santé publique du Québec;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration considèrent que la vision de M. Forest correspond aux orientations qu'ils souhaitent pour répondre à la mission de l'Institut et au rôle de celui-ci dans le système de la santé et des services sociaux du Québec ;

Sur proposition de M. Denis Marion, appuyée par M. Denis Chenevert, il est résolu :

- **DE RECOMMANDER** au ministre de la Santé, le renouvellement du mandat de monsieur Pierre-Gerlier Forest en tant que membre du conseil d'administration et président-directeur général de l'Institut national de santé publique du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. NOMINATIONS – COMITÉ SCIENCE ET PARTENARIATS

Les membres ont reçu copie du projet de résolution.

RÉSOLUTION # 2023-12-06/05
Nominations des membres pour le comité science et partenariats

ATTENDU qu'à sa séance du 11 octobre 2023, le conseil d'administration a procédé à la création d'un nouveau comité du conseil, soit le comité science et partenariats (le comité), en définissant son mandat et sa composition;

ATTENDU que le comité sera composé d'au moins quatre membres du conseil d'administration, dont le membre liaison du conseil scientifique. Les membres n'ont pas l'obligation d'être qualifiés d'indépendant;

Sur proposition de M. Denis Marion, appuyée par M^{me} Diane Lafontaine, il est résolu :

- **DE NOMMER** les personnes suivantes en tant que membres du comité science et partenariats pour un mandat de deux ans et demi : M. Lonzozou Kpanake, M. Donald Aubin et M. Éric Goyer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RAPPORT DES PRÉSIDENTS DE COMITÉ

9.1 Comité de gouvernance et d'éthique

M. Denis Marion, président du comité de gouvernance et d'éthique, fait rapport aux membres des sujets discutés lors de la réunion du 14 novembre dernier. Après le rapport du PDG, ils ont reçu la présidente du comité d'éthique de santé publique (CESP) afin de discuter du rapport d'activité de la dernière année. Ils ont également poursuivi les travaux de révision du règlement de régie interne, ont convenu de lancer le processus d'évaluation du conseil, ont pris connaissance du plan de travail du comité et ont discuté de l'ordre du jour du C.A. d'aujourd'hui.

Un membre demande s'il y aura une évaluation des administrateurs. Cela est prévu au plan de travail du comité. Il y aura également une rencontre des présidents des comités en janvier prochain.

SUIVI

9.2 Comité d'audit

M^{me} Céline Plamondon, présidente du comité d'audit, présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 16 novembre dernier. Les membres ont eu une présentation du suivi du programme de sécurité de l'information. Ils ont également été informés du processus de planification budgétaire 2024-2025. M. Claude Bernier, directeur des ressources financières, matérielles et de la coordination administrative a également présenté des tableaux financiers qui permettront de faire un suivi stratégique des finances de l'Institut. Ils ont également reçu un rapport d'audit externe concernant les processus d'acquisition et de gestion contractuelle. Ce rapport faisait également le suivi de constats et recommandations de rapports précédents (2012 et 2019). Le comité d'audit a également étudié l'octroi d'un contrat de plus de 500 k\$ recommandé à la section « ordre du jour de consentement »; ce contrat transige par le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), donc l'Institut n'a pas eu à procéder à un processus d'appel d'offres public. Puisque le contrat dépasse le seuil de 500 k\$, il doit tout de même être autorisé par le conseil d'administration, conformément à la Politique de délégation de pouvoirs et de signature (PO-11).

8.3 Comité des ressources humaines

M^{me} Nathalie Boisvert, présidente du comité des ressources humaines, présente les dossiers discutés lors de la dernière réunion du comité tenue le 16 novembre dernier. Ils ont été informés des démarches des signatures des conventions collectives et du roulement de personnel à la DRH. Il y a eu deux présentations : l'une portant sur la gestion des talents et l'autre sur les résultats du sondage annuel Entreprise en santé.

M. Éric Goyer s'excuse et quitte la réunion.

10. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

10.1 Contrat de 500 k\$ et plus

Les membres ont reçu un état de situation et un projet de résolution.

RÉSOLUTION # 2023-12-06/06 **Contrat avec la firme Micro-Logic**

ATTENDU l'adoption par le conseil d'administration de la Politique sur la délégation de pouvoirs et de signature (PO-11-2008) de l'Institut national de santé publique du Québec le 26 juin 2008 et l'adoption de sa révision le 19 juillet 2023;

ATTENDU que la politique prévoit que les contrats de 500 000 \$ et plus nécessitent l'autorisation du conseil d'administration avant la signature du contrat par le président-directeur général;

ATTENDU que dans le cadre de son projet de remplacement des commutateurs réseau devenus désuets sur les sites de Wolfe, de Crémazie et au LSPQ, l'INSPQ désire procéder à l'acquisition de nouveaux commutateurs pour les remplace;

ATTENDU que l'acquisition de ces articles s'effectuera par le biais de l'entente Commutateurs et produits réseau #2022-8078-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), ce qui signifie notamment que le processus d'appel d'offres pour ce dossier ainsi que la reddition de comptes subséquente n'ont pas été effectués par l'INSPQ;

ATTENDU que les coûts pour ce projet d'acquisition sont de 525 575,82 \$ au total, soit de 222 229,81 \$ pour le site Wolfe, 107 063,68 \$ pour le site Crémazie et de 196 282,33 \$ pour le LSPQ;

ATTENDU que le processus s'est déroulé en respect des règles contractuelles en vigueur;

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **D'AUTORISER** le président-directeur général à signer le contrat INSPQ-10515 au montant de 525 575,82 \$ avec le fournisseur Micro Logic.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.2 RAPPORT ANNUEL DU CESP

Les membres ont reçu copie du rapport d'activités 2022-2023 du comité d'éthique de santé publique (CESP).

RÉSOLUTION 2023-12-06/07 **Rapport d'activités 2022-2023 du CESP**

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu de :

- **ADOPTER** le Rapport d'activités 2022-2023 du comité d'éthique de santé publique .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 Ajout d'un signataire autorisé RAMQ

Les membres ont reçu un état de situation et un projet de résolution.

Résolution 2023-12-06/08 **Nomination d'un signataire autorisé des demandes de paiement pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant à l'Institut national de santé publique du Québec**

ATTENDU la Loi sur l'Institut national de santé publique du Québec (L.R.Q. 1998, chapitre 42), stipule que l'Institut a également pour fonctions d'administrer le Laboratoire de santé publique du Québec;

ATTENDU QUE des médecins et dentistes œuvrent au Laboratoire de santé publique du Québec (LSPQ) de l'Institut national de santé publique du Québec;

ATTENDU QUE la banque d'heures des médecins spécialistes attribuée à l'Institut national de santé publique du Québec est sous le code d'établissement de l'INSPQ (94559);

ATTENDU QUE le Laboratoire de santé publique a un numéro d'établissement distinct de l'Institut national de santé publique du Québec (94539);

ATTENDU QUE l'Institut national de santé publique du Québec, à la demande de la Régie de l'assurance maladie du Québec, doit nommer des signataires autorisés des demandes de paiement présentées par les médecins et dentistes dans le cadre des activités exercées au LSPQ de l'Institut national de santé publique du Québec.

Sur proposition de M^{me} Monique Benoit, appuyée par M^{me} Nathalie Boisvert, il est résolu :

- **D'APPROUVER** que l'Institut national de santé publique du Québec autorise madame Dominique Courteau, directrice des opérations au Laboratoire de santé publique du Québec, à attester pour l'Institut, l'exactitude des demandes de

paiement qui sont soumises pour des services rendus par les médecins et dentistes exerçant au LSPQ et à l'Institut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Boileau s'excuse et quitte la réunion.

11. PRÉSENTATION DU PROCESSUS DE PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Le président du conseil accueille D^r Éric Litvak, vice-président aux affaires scientifiques, venu présenter le processus de production scientifique. Les membres ont ensuite l'occasion de poser des questions et d'échanger avec le D^r Litvak.

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 Dépôt de la liste des contrats de service de plus de 25 k\$

Les membres ont reçu copie de l'état de situation et de la liste des contrats.

12.2 Comptes rendus des comités du conseil

Les membres ont reçu les comptes rendus approuvés du comité d'audit du 5 octobre 2023, du comité de gouvernance et d'éthique du 27 septembre 2023 et du comité des ressources humaines du 28 septembre 2023.

12.3 Tableau de bord des ressources humaines

Les membres ont reçu le tableau de bord des ressources humaines présentant les indicateurs de la période financière se terminant le 21 octobre 2023.

12.4 Programmation scientifique

Les membres ont reçu copie du document de la programmation scientifique 2023-2024.

13. PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE – 14 FÉVRIER 2024

La prochaine séance ordinaire du conseil d'administration de l'INSPQ aura lieu le mercredi 14 février 2024 à 13 h.

14. ÉCHANGES À HUIS CLOS

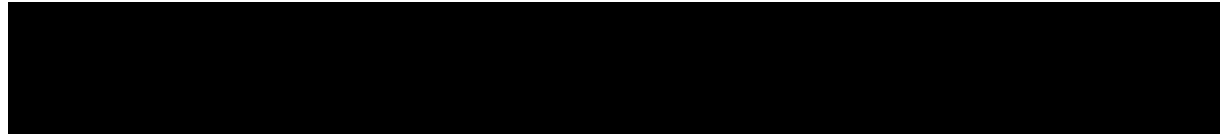
Un huis clos est demandé à 15 h 50.

14.1 Huis clos des administrateurs

14.2 Huis clos des membres indépendants

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition dûment faite et appuyée, la séance est levée à 16 h 19.



Denis Marion

Julie Dostaler

Président du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

Secrétaire du conseil d'administration de
l'Institut national de santé publique du Québec

2023-12-06